LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 3 juin 1931 — No 13

UN GRAND DEUIL POUR L'EGLISE CANADIENNE

Illustre Prélat

La mort du cardinal Rouleau, archevêque de Québec, a jeté un voile de tristesse dans l'Eglise du Canada. Depuis plusieurs mois des craintes circulaient sur la santé de l'illustre Prélat et, dans son entourage immédiat, on envisageait un dénouement fatal. Nul plus que le cardinal lui même ne réalisait sa fin prochaine. Cependant, avec son incroyable énergie, il réussissait à dominer la maladie et à lui arracher quelques jours de répit pour vaquer aux lourdes responsabilités de sa charge. Cette tenacité même dans la lutte l'épuisait sourdement. Une dernière crise du coeur, plus aigue, l'emporte. Bien que prévue, la nouvelle a provoqué un saisissement énorme dans tout le pays.

* * *

S. E. le cardinal Rouleau fut un homme remarquable. La nature et la Providence l'avaient doté de qualités précieuses, qui toutes s'harmonisaient et lui donnaient une attachante personnalité: le goût intense de l'étude et du savoir, et, comme aides: une intelligence précise et une mémoire fidèle; le don d'observation et l'esprit d'analyse toujours en éveil, ne méprisant ni le détail, ni le petit point; un immense désir du bien et une mine de moyens pour l'accomplir, par la plume, par la parole, par l'exemple: on sait depuis longtemps sa souplesse d'écrivain, son don oratoire et son prestige physique; la discrétion absolue qui sait tout et ne dit rien; la connaissance profonde des motifs humains qui font agir; la prudence et le sens de la justice parfaites; la modestie et l'amour de la solitude qui écartent des honneurs et de la popularité de la terre pour donner libre champ à la seule défense des intérêts de Dieu et de l'Eglise.

* * *

Ces richesses déposées en lui furent longtemps, très longtemps, plus de 27 ans, réservées à ses Frères en religion, et, en somme, un petit groupe venait y puiser. Parfois les délégués apostoliques et les évêques sollicitaient, dans des questions plus épineuses, un conseil ou même une direction. Un jour l'Eglise découvrit cet homme et avec une rapidité qui étonna et une sûreté qui attira l'attention, Elle arracha ce religieux à son cloître, le mit à la tête d'un diocèse où il brilla, puis de l'archidiocèse de Québec où il fut admiré, et Elle couronna son choix en lui donnant le suprême honneur de la pourpre cardinalice.

Ces honneurs, qu'il n'avait pas désirés, qu'il n'aimait pas, il les accepta comme un ordre de la Majesté divine. Il le disait, il l'écrivait même un jour: "Une autorité aussi chère que vénérable m'ayant déclaré, à la nouvelle de mon élection, que" Dire: non, serait désobéir au Vicaire de Jésus-Christ et faire erreur à Dieu", j'ai dû faire taire mes objections, mes répugnances et mes craintes, pour m'incliner devant la Volonté souveraine du Seigneur, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir. Et malgré une douleur profonde et intime, à l'exemple de nos Saints Pontifes dominicains, "j'ai vu qu'il n'y avait d'autre détermination à prendre, que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu."

S'il faut juger du regret qu'il éprouva à quitter sa cellule, ses livres et ses élèves, sa règle et son couvent, par le plaisir qu'il ne cachait pas quand il revenait visiter les Novices de nos couvents, s'installer pour quelques jours dans une cellule et revivre ses heures de moine, il était profondément sincère en écrivant "que c'était avec une profonde tristesse et un poignant regret qu'il s'éloignait de sa cellule."

* * *

Il fut un très grand Evêque. Cet éloge, la postérité le consacrera, parce déjà il fut cueilli bien des fois sur les lèvres des prêtres et les laïques, voire des Evêques, surtout il fut répété par le peuple, et celui-ci ne se trompe pas. Il voulut diriger ses ouailles, se mêler à elles dans des fêtes paroissiales, les encourager et les aimer. Il gouvernait avec les décisions de l'Eglise; il était juste dans ses conseils, solide dans ses décisions, énergique dans ses directions. Il aima paternellement les siens; il les écoutait avec bienveillance et sa patience était inlassable; il réprimait sans blesser, relevait les âmes abattues avec douceur, grondait parfois les récalcitrants, mais avec un coeur affligé. Seuls l'hypocrisie, le mensonge et la duplicité lui arrachaient des mots sévères et une attitude autoritaire.

L'épiscopat du cardinal Rouleau, qu'on redoutait peut être un peu au début sous prétexte qu'un religieux et qu'un professeur ne pouvaient avoir l'orientation pratique et la connaissance précise des besoins paroissiaux, fut une série d'années de prospérité, de louables initiatives, de solide administration et surtout de grands développements spirituels. Et le jugement est unanime aujourd'hui dans le diocèse de Québec et dans les autres diocèses canadiens: le cardinal Rouleau a noblement continué la lignée de nos plus illustres Evêques.

* * *

L'avenir, ou encore, des hommes plus autorisés jugeront ses actes épiscopaux: mais ce jugement sera, nous en sommes certains, un hommage de plus à sa mémoire et une couronne de gloire sur son tombeau.

Il est maintenant dans son dernier sommeil. Riche des éclatants mérites de sa vie religieuse, de ses hautes vertus personnelles et des prières innombrables des catholiques, il pouvait se présenter au tribunal du Souverain Juge. Que Dieu, qu'il a si loyalement servi, tant prêché, tant fait prier; que La Reine du Rosaire pour qui, toute sa vie, il eut une piété tendre, affectueuse et douce; que les Saints de son Ordre qu'il honorait avec un coeur de Frère, soient sa récompense et sa joie!

A. BISSONNETTE, o.p.

S. É. le cardinal Rouleau est mort à Québec

IL SUCCOMBE AUX ATTAQUES DE L'ANGINE DE POITRINE — M. LE CHANOINE GAGNE LUI DONNE L'EXTREME ONCTION — PRINCIPAUX DIGNITAIRES ECCLESIASTIQUES AUTOUR DE SON LIT DE MORT

Archevêque de Québec et troisième cardinal au Canada

Québec. — Son Eminence Mgr Raymond, Marie Rouleau, troisième cardinal de l'Eglise catholique du Canada, est mort dimanche, le 31 mai, à 10 heures du matin, à l'archevêché de Québec. M. le chanoine Gagné lui conféra le sacrement de l'Extrême Onction. En dépit des efforts des médecins, il succomba aux attaques de l'angine de poitrine qui le minait depuis des mois.

L'approche de la fin prochaine du cardinal rassembla tous les principaux dignitaires ecclésiastiques. C'est en leur présence qu'il rendit son âme à Dieu. Le regretté prélat était âgé de 65 ans.



NOTES BIOGRAPHIQUES

S. E. le Cardinal (Félix) Raymond Marie Rouleau, de l'Ordre de Saint Dominique, naquit à l'Isle Verte, Comté de Témiscouata, le 6 avril 1866, du mariage de Félix Rouleau et de Luce Irvine. Il fit sa première communion le 19 juillet 1876 et fut confirmé le 18 juillet de l'année suivante, par Mgr François Langevin, premier Eveque de Rimouski. En septembre 1879, il entrait au séminaire de Rimouski. Un de ses anciens professeurs vit encore: M. Antoine Bérubé, curé d'Attleboro. Il demanda son entrée dans l'Ordre des Frères Prêcheurs le 2 juillet 1885, prit l'habit dominicain le 8 décembre 1886, et fit profession le 3 août 1888. Le cardinal Rouleau faillit ne pas être accepté dans l'Ordre à cause de son très mauvais état de santé. Il se plaisait à affirmer que c'est par une faveur signalée de Notre-Dame du Rosaire qu'il devint dominicain. Il fit ses études en Corse, au collège dominicain de Corbara, devint prêtre le 31 juillet 1892 par le ministère de Mgr della Foata, Evêque d'Ajaccio. Revint au Canada, à St-Hyacinthe, en août 1894. Il fut maîtres des Novices jusqu'en 1897, alors qu'il prit la direction des Etudes, avec le titre de Régent, fonction qu'il remplit pendant 25 ans.

Les charges administratives qu'il accomplit: 30 août, prieur du couvent d'Ottawa; provincial, le 2 juillet 1919; Maître en Sacrée Théologie le 12 juin 1909.

Fut sacré Evêque de Valleyfield le 22 mai 1923, par son noble et fidèle ami, S. E. Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique au Canada. Nommé archevêque de Québec le 9 juillet 1926; intronisé le 8 novembre suivant; honoré du pallium le 21 février 1927; créé cardinal au Consistoire du 19 novembre 1927; décédé le 31 mai 1931.

S. E. Mgr Béliveau frappé de paralysie

Son Excellence Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a été frappé de paralysie mercredi dernier, le 27. Durant trois jours Son Excellence a été inconsciente. D'après les derniers rapports de l'hôpital S. E. Mgr Béliveau a repris connaissance. Son état semble un peu moins critique. Ce qui fait croître un peu d'espoir dans le coeur de ses diocésains et de tous les Canadiens français du pays.

Nous exhortons nos lecteurs à prier la divine Providence pour obtenir le prompt et parfait rétablissement du cher archevêque de Saint-Boniface.

LE BUDGET

Quelques items

L'hon. R. B. Bennett, premier ministre et ministre des finances a donné son discours du budget lundi après-midi.

Parmi les nombreux items nous remarquons les suivants.

Par un rajustement des taux de transport du blé, le gouvernement absorbera cinq sous par boisseau des frais de transportation de la prochaine récolte de blé. Cette mesure ne s'applique qu'à la présente année.

L'Ouest a besoin de secours. Ceux qui auront une bonne moisson devront être assités dans l'écoulement de leur grain, le autres, dont la récolte manquera seront secourus d'une autre façon.

Augmentation de quatre pour cent de la taxe de ventes comparativement à un pour cent antérieurement.

Le Dominion paiera 75 pour cent des pensions au vieil âge.

Augmentation de 8 à 10 sous pour cent sur la taxe du revenu.

Taxe de 2 sous pour tous les chèques.

Timbre de trois sous pour les lettres. Les journaux et périodiques dont la circulation dépasse 10,000 paieront 1, 1-2 sou la livre comparativement à un sou antérieurement.

Les publications religieuses, scientifiques, éducationelles et agricoles sont exemptées.

Conférence des premiers ministres

Régina. — Les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest se réuniront à Régina vers la fin de la semaine pour étudier la question de l'établissement d'un bureau fédéral du blé.

La date précise du meeting n'a pas encore été annoncée. Vu que le premier ministre Anderson n'entrera pas avant vendredi, il est probable que la réunion se tiendra samedi.

Le désir d'un bureau fédéral du blé a été formulé au cours de la conférence tenue à Saskatoon le 4 mai dernier.

NOTULES

L'"Evangéline" quotidienne

Nous apprenons que l'"Evangéline" de Moncton, l'organe des canadiens des provinces Maritimes, d'hebdomadaire deviendra bientôt, c'est-à-dire le 3 juillet, journal quotidien.

L'"Evangéline a joué un rôle de première importance dans l'histoire religieuse et nationale des Acadiens, ces dernières années. Demain son pouvoir d'action sera centuplé. Ce n'est pas une fois par semaine, mais tous les jours qu'elle portera dans tous les foyers la lumière dégagée des vrais principes de la morale et alimentera le pur amour de la langue et des traditions de ce peuple fort, qui a traversé les persécutions sans rien perdre de son entité ethnique.

Nous félicitons les instigateurs et promoteurs qui ont rendu possible la naissance d'une "Evangéline" quotidienne que nou saluons avec joie.

L'ECOLE DU CRIME

L'hon. William G. Martin, ministre de la Santé publique dans le cabinet ontarien, a dénoncé très clairement le système d'écoles industrielles de l'Ontario, lors du banquet annuel des médecins de la province.

Les dites écoles sont des lieux où se fait l'éducation du crime, dit le ministre. Il est grand temps que l'on abolisse ce système néfaste et lui substitue une méthode plus saine d'entrainement des jeunes délinquents. Lorsqu'un jeune homme y séjourne quelque temps, ajouta M. Martin, il devient pire que le Jean Valjean de Victor Hugo."

A l'heure actuelle, l'enseignement dans toutes les branches de la science tend à secouer le joug des vérités divines. Elle fait abstraction de l'âme, du coté surnaturel de l'enfance. La religion est une entrave au progrès scientifique. Les gradués, avec leurs médailles et leurs diplômes, sont bien équipés pour les luttes de la vie. Ils connaissent tout excepté Dieu et leur fin dernière. Comment comprendront-ils l'étendue des responsabilités morales inhérentes aux devoirs qui leur incomberont lorsqu'ils prendront place dans les premiers degrés de l'échelle sociale?

Le fisco, le coulage des valeurs intellectuelles des écoles sans Dieu devrait donner à réfléchir aux pédagogues, aux éducateurs et aux savants. Fait étonnant, acharnés jour et nuit à saisir les liens intimes de cause à effet, nos grands hommes ne veulent pas se rendre à l'évidence. Ils déplorent le nombre exorbitant des épaves qui sortent des écoles laiques et ne voient pas la cause du naufrage. Ils sont tellement pleins de leur système éducationnel, qu'ils ne veulent pas croire à son inefficience malgré la contradiction flagrante des faits. Non, ça ne ce peut pas! L'école affranchie de la religion — institution désuète — n'est-elle pas le *nec plus ultra* du progrès scientifique?

J. V.

Le Congrès de Régina

Pensez-vous au congrès de Régina? Ce congrès est très important. Il faut donc que toutes nos paroisses, toutes nos commissions scolaires y soient non seulement représentées, mais représentées par de nombreuses délégations.

Choix des délégués

Avez-vous pensé au choix de vos délégués? Il faut le faire avec le plus grand soin.

Ils n'iront pas à Régina pour s'amuser. Ils s'y rendront pour faire profiter le congrès de leurs idées propres. Ils s'y rendront pour exposer le point de vue de votre paroisse, ou de votre commission scolaire, et pour éclairer les chefs sur la situation exacte de votre région. Ils s'y rendront pour entendre le rapport des activités de nos Associations depuis deux ans, et pour recevoir, du congrè, les mots d'ordre, les directives, qui traceront u voie à suivre durant les deux prochaines années. Ils s'y rendront enfin, pour cette chose suprêmement importante: le choix des Exécutifs, le choix des chefs qui devront diriger les destinées de nos associations nationales pendant ces deux années.

Il ne peut donc être question de faire à la légère et au dernier moment, une chose aussi importante que le choix de vos délégués. Pensez-y donc et dès maintenant.

Frais de voyage

Il faut vous occuper aussi de trouver les argents nécessaires pour permettre à vos délégués de se rendre à Régina. Sans argent, pas de délégation possible. Or, il ne reste plus qu'un mois avant le congrès. Vous voyez donc qu'il est temps et grand temps, de vous occuper de cette question.

D'une pierre deux coups

La section 113 de la Loi des Ecoles, permet aux commissions scolaires de payer, à même les fonds de l'arondissement, les frais de voyage d'un de leur nombre, pour les représenter au congrès. Tous les commissaires d'école qui seront ainsi délégués au congrès de l'association des commissaires, pourraient donc, avec avantage, être également délégués de leur paroisse au congrès de l'A.C.F.C., qui aura lieu la troisième journée.

Cet arrangement n'entrainerait à peu près pas de dépenses supplémentaires aux comités paroissiaux, et leur permettrait d'envoyer un plus grand nombre d'autres délégués. Par ailleurs, le choix de commissaires d'école comme délégués de l'A.C.F.C., est en général, un choix très heureux, les commissaires étant directement intéressés à toutes les activités de l'A.C.F.C.

Institutrices et instituteurs

Comme le congrès a lieu l'été, et au commencement des vacances des instituteurs, nous serions très heureux de voir le personnel enseignant largement représenté à notre congrès.

Dans le passé, nos congrès avaient presque toujours lieu l'hiver, et, pour cette raison, bien peu d'instituteurs pouvaient y assister. Nous l'avons toujours regretté.

Outre que les instituteurs, de par l'éducation au-dessus de la moyenne qu'ils ont reçue, devraient compter parmi les membres les plus influents de l'A.C.F.C., leur position, leur travail de tous les jours, leur contact continuel avec les commissaires d'école, les mettent à même de comprendre mieux que bien d'autres quelques-uns de nos problèmes nationaux les plus graves, d'entrevoir aussi peut-être les meilleurs moyens de les résoudre.

A chacun de nos congrès, il est toujours longuement question de l'enseignement du français, des rélations entre commissaires d'école et instituteurs, des devoirs des uns et de autres, etc., etc., sujets qui, tous, intéressent directement le corps enseignant, et sur lesquels il serait fort utile de connaitre son point de vue.

Pour toutes ces raisons, les instituteurs n'ont-ils pas leur place marquée, leur rôle tout indiqué à jouer à chacune de nos congrès?

Encore une fois, nous serions heureux de les voir s'y rendre en très grand nombre.

L'assistance à ce congrès devrait leur être chose relativement facile, car la plupart ont des automobiles. Par ailleurs, en se rendant à Régina les 7, 8 et 9 juillet prochain, ils montreraient tout l'intérêt qu'ils portent aux questions nationales, et prouveraient qu'ils ne sont pas des instituteurs bilingues de nom seulement.

Le chef du secrétariat.

Le concours de français

DERNIERES INSTRUCTIONS

Tous au poste

Le jour du concours de français est, sans contredit, la date la plus importante de toute l'année, pour le groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Il marque le degré d'intérêt que les Franco-Canadiens de la province portent à leur propre cause, et les chances qu'ils ont de survivre dans l'avenir.

Il faut donc que tous soient à leur poste, samedi prochain, 6 juin, à 9 heures du matin. L'A.C.F.C., s'attend à ce que tous feront leur devoir:

les PARENTS, en envoyant leurs enfants écrire leurs examens de français;

les INSTITUTEURS, en sacrifiant généreusement leur samedi, en se rendant à l'endroit indiqué pour la tenue de l'examen, et en faisant tout en leur pouvoir pour que les choses se passent régulièrement;

les ECOLIERS, en se rendant tous à l'école indiquée, en observant fidèlement les réglements du concours, et en faisant de leur mieux à l'examen lui-même;

les SURVEILLANTS, en surveillant efficacement, en voyant à ce que l'examen se passe de façon scrupuleusement honnête, et en nous expédiant les papiers d'examen dans le plus bref délai possible.

Séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi, pour l'examen de littérature et de dictée des grades 9, 10, 11 et 12, doit se passer de la même manière que la séance du matin: même durée de trois heures, même nécessité d'avoir des surveillants, mêmes règles à suivre. Le élèves recevront au debut de cette séance, une seconde enveloppe, un second papier d'identification, de nouvelles feuilles de papier écolier.

Leurs copies de littérature et de dictée ne devront donc pas être mises dans la même enveloppe que leurs réponses de grammaire et leur composition, écrites le matin. Nous espérons que les intéressés voudront bien tenir compte de ces observations.

Pour hâter la publication des résultats

Trois groupes de personnes peuvent nous aider;

les INSTITUTEURS, en faisant bien comprendre et observer à leurs élèves, les instructions du concours, dont la plus importante pour la rapidité de la correction, est celle-ci: changer de papier chaque fois que l'on hange de sujet;

les ELEVES, en observant bien la règle qui veut que l'on change de feuille de papier chaque fois que l'on change de sujet. Ceci veut dire que l'on doit pas, par exemple, écrire ses réponses de grammaire sur la même feuille de papier que sa dictée ou sa composition;

Suite à la page 2.

La Tournée du "Patriote" voir details en page 4

Rupture possible entre Rome et le Vatican

Les étudiants fascistes attaquent de nouveau les édifices des catholiques

Ils lancent des pierres et cassent des vitres. — La police les disperse.

ETAT DE TENSION

On rapporte que les "chemises noires" ont détruit des bannières à Milan.

L'"ACTION CATHOLIQUE"

Rome. — Les étudiants fascistes ont renouvelé dernièrement leurs manifestations contre les étudiants des institutions catholiques, et on craint que la répétition de ces troubles amène une rupture diplomatique entre le Vatican et le gouvernement italien. Les émeutiers ont entouré les quartiers des étudiants catholiques, lancé des pierres sur l'édifice et cassé toutes les fenêtres jusqu'au cinquième étage. La foule a été ensuite dispersée par les carabiniers. Les étudiants gagnèrent ensuite d'autres bâtiments catholiques et brisèrent plusieurs fenêtres avant l'arrivée des agents de police.

Il existe une tension diplomatique entre Rome et le Vatican depuis trois mois. Au commencement de mars, Sa Sainteté Pie XI refusa de recevoir le comte de Devechi, ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, l'un des quatre chefs de la marche fasciste sur Rome. Le premier ministre Mussolini refusa aussi de recevoir le nonce papal en Italie, l'un de ceux qui négocièrent le traité de Latran.

Une parade

Cité Vaticane. Les sentiments hostiles qui existent entre partisans des associations fascistes et catholiques s'accentuent. Un groupe de plusieurs centaines d'étudiants fascistes ont fait le 26 une manifestation en face du club des étudiants catholiques, à la place St-Augustin. On ne rapporte pas de violence, mais les étudiants ont paradé dans les rues, en chantant l'hymne de leur parti et en improvisant des strophes visant les catholiques.

L'Osservatore Romana rapporte des cas de troubles fascistes. Les "chemises noires ont détruit des bannières d'étudiants catholiques à Milan, dit-ont, d'autres ont insulté des étudiants dans les cours des universités de Rome, et l'inpecteur fasciste de Premilcore a prohibé la formation de sociétés catholiques s'attaquant surtout à l'"Action catholique".

x

Le pape rassemble les cardinaux

Rome. — Le gouvernement italien déclare dissoute toutes les associations de la jeunesse catholique qui ne sont pas directement affiliées au parti fasciste.

Sa Sainteté Pie XI a conféré en secret avec vingt-quatre cardinaux de son bord Mussolini a rassemblé ses conseillers.

Aucune déclaration n'a transpirée ni d'un côté ni de l'autre.

Le premier ministre a demandé aux rédacteurs des journaux fascistes de cesser leurs attaques contre l'Action Catholique. De même le pape a prié le rédacteur de l'*Osservatore Romano* de ne plus attaquer les étudiants fascistes.

x

L'État confisquerait les biens religieux

L'ex-roi accusé de responsabilité criminelle de ses actes officiels

AUTRES CHEFS

Un bon nombre de personnages officiels sont aussi mis en accusation.

DES CRAINTES

Madrid. — L'ex-roi d'Espagne Alphonse XIII est accusé aujourd'hui en Cour Suprême de responsabilité criminelle de ses actes officiels. Le monarque, qui a vu son trône s'écrouler à la voix formidable du peuple, est accusé d'avoir failli à la tâche de réprimer la rébellion de 1923 et de n'avoir pas fait exécuter son instigateur, le général don Miguel Primo de Rivera, au lieu de l'avoir placé à la tête de la dictature militaire. Alphonse est de plus accusé d'avoir permis l'abrogation de la constitution de 1876 et est par conséquent tenu responsable de tous les événements qui se sont déroulés depuis, en particulier de l'exécution des capitaines Gracia Ferndez et Ferman Galan, reconnus coupables de complicité, lors de la révolte de la garnison de Jaca, en décembre dernier.

A l'exception de Santiago Alba, tous les membres du cabinet du marquis d'Alhucemas sont aussi accusés de négligence relativement au coup d'Etat du général de Rivera. L'ex-premier ministre Berenguer, successeur de Rivera, et les membres de son cabinet sont accusés des mêmes délits au sujet des exécutions de Jaca.

Dans l'intervalle, on est en train d'exécuter un ordre du ministre de la Justice, Fernando de los Rios, qui demande de faire un inventaire des biens catholiques. Cet ordre vient à la suite d'un récent décret défendant la vente de trésors artistiques et littéraires, dont la plupart appartiennent aux organisations cléricales, sans la permission du gouvernement.

Dans les milieux catholiques, on craint que le gouvernement ne songe à déclarer les biens religieux propriété de l'Etat. On rappelle qu'en 1837, le gouvernement confisque des biens cléricaux, ce qui amena des pourparlers entre Madrid et le Vatican. Le décret fut aboli en 1871, après l'adoption d'un concordat avec le Vatican, lequel est encore en vigueur.

LES ABSENTS PENDANT LE RECENSEMENT

Les autorités ont prévu le cas des familles absentes.

LEUR ADRESSE

Lors du septième recensement du Canada, qui sera pris en juin, toute persosne autant que possible doit être dénombrée au lieu de son domicile habituel, ou l'endroit où un ou des membres d'une famille sont absents lors du passage de l'énumérateur, les déclarations les concernant seront prises des autres membres de la famille.

Dans les cas où toute la famille est absente, les autorités du recensement on prévu la chose sous la forme d'une carte de "maison fermée" qui est remplie par l'énumérateur et envoyée au Bureau Fédéral de la Statistique.

Les familles projetant de s'absenter en juin, laissant leur domicile fermé, ou sans gardien capable de donner à l'énumérateur les informations requises pour le recensement, sont priées de laisser à un voisin l'adresse à laquelle elles doivent passer le mois de juin. Ou, si la maison est laissée en charge d'un serviteur qui devra être présent lors de la visite de l'énumérateur, cette information peut lui être laissée pour être communiqué à l'officier du recensement; mais si l'énumérateur ne peut se procurer d'information par l'un ou l'autre de ces moyens, il doit remplir une carte de "maison fermée" et l'envoyer à Ottawa. Le Bureau de recensement a vu aux moyens de recenser ces familles là où elles passent la belle saison, si c'est au Canada, et l'énumérateur a instruction de les dénombrer là où il les trouve, sur le cahier ordinaire de la population, et en même temps, l'adresser au Bureau Fédéral de la Statistique une carte de "famille absente" sur laquelle il entrera le nom et l'adresse de cette famille. Cette information permettra au Bureau de transporter les constatations de cette famille ou de ces personnes à l'endroit qui est leur domicile de jure.

x

Activités provinciales

M. Anderson, premier ministre de la province, rapporte que près de 6,000 étudiants suivent des cours par correspondances.

x x x

La superficie forestière de la province s'est agrandie de 6,150,000 acres par l'appropriation des Lake et Emma Lake, d'après la com forêts de Meadow Lake, Bronson munication faite par Bryant, ministre des Travaux publics, à la "Association forestière du Canada," en congrès récemment à Montréal.

x x x

Buskle, ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, à la demande d'un comité, vient de s'adresser à l'hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Bennett, afin dobtenir plus de logement pour les animaux sur les bateaux qui vont en Angleterre.

Il paraît qu'il y a des sauterelles à Radville et Shamrock. Le gouvernement a expédié de l'arsénic pour faire des appâts empoisonnés. Les fermiers, qui remarqueront la présence des sauterelles sur leur terre, doivent en avertir au plus tôt le département des récoltes à Régina, afin que l'on puisse prévenir un pareil fléau.

x

L'hôtel "The Bessborough"

Winnipeg. — Le nouvel hôtel du Canadien National, en voie de construction à Saskatoon, portera le nom de Son Excellence le gouverneur général du Canada. Il sera connu sous le vocable "The Bessborough". Les travaux se poursuivent activement. Il est à peu près certain qu'il serait terminé au printemps de l'année 1932.

x

LE CONCOURS

Suite de la première page

les SURVEILLANTS, en expédiant au secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask., immédiatement après le concours, toutes les copies des élèves. Dans bien des cas, on peut mettre ces examens à la poste le jour même du concours. Pourquoi ne pas le faire?

La coopération de ces trois groupes de personnes est également importante, également nécessaire; d'autant plus nécessaire que durant les cinq ou six semaines qui vont suivre, notre Secrétariat va être occupé à la préparation du congrès de Régina, travail qui, à lui seul, sera plus que suffisant pour accaparer tous ses instants.

Suggestions

Plusieurs centaines de personnes, instituteurs, commissaires d'école et surveillants, vont prendre une part active au concours de français, samedi prochain. Elles auront là une excellente occasion de juger de la valeur de son organisation. Nous espérons qu'elles voudront bien nous signaler les défauts, les lacunes, qu'elles constateront dans l'organisme que l'A.C.F.C., a mis sur pied, il y a sept ans, et qu'elle s'efforce de toujours perfectionner.

Nous ne demandons pas qu'on nous fasse des compliments. Non, ce que nous voulons, c'est qu'on nous signale ce qui parait défectueux, soit par lettre, soit de vive voix au prochain congrès de Régina, et qu'on nous fasse des suggestions, quant à la façon d'y remédier.

Papeterie non-utilisée

On voudra bien retourner au Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask. avec les copies d'examen des élèves, toute la papeterie qui n'aura pas été utilisée: papier écolier, enveloppes de concours, billets d'identification.

Contributions

Nous avez-vous fait parvenir votre offrande en faveur du concours?

Rappelez-vous que ces examens de français entraînent des déboursés considérables à l'A.C.F.C., et que pour y faire face, elle a besoin de votre aide.

Si tous ne peuvent pas nous faire parvenir un chèque de $10.00, tous devraient, au moins, se faire un devoir de nous faire parvenir leur obole, si petite qu'elle soit.

Bien rares sont ceux qui sont trop pauvres pour nous envoyer une petite piastre. Et qui peut, honnêtement, se réclamer de la race canadienne-française, s'il n'est prêt à verser quelques sous de contribution à la cause nationale? N'oublions pas d'ailleurs, que l'obole versée profite à son donateur. Tôt ou tard il en recueillera les fruits.

Nous réitérons donc notre appel à tous: membres du clergé, communautés religieuses, instituteurs et institutrices, commissions scolaires, cercles paroissiaux de l'A.C.F.C., avocats, médecins, commerçants, employés, sociétés paroissiales, Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Ligues du Sacré-Coeur, Chevaliers de Colomb, jeunes filles et jeunes gens qui gagnent des salaires, etc., etc.

Et nos fermiers, classe de beaucoup la plus nombreuse de notre groupe? Ne peuvent-ils pas, eux aussi, faire leur part? Les produits de la terre, malheureusement, ne se vendent pas dans le moment. Ne pourraient-ils pas, tout de même, verser à l'oeuvre du concours la valeur de deux ou trois minots de blé, de deux ou trois volailles?

RAYMOND DENIS

M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C., en voyage depuis quelques semaines dans l'Est où il a fait appel à la générosité de nos compatriotes de Québec en faveur de l'Association, nous annonce retour pour samedi prochain.

Bienfaiteurs du Concours

Mgr J.-A. Richard, P.D., Montréal	$ 2.00
Mlle Alice Meilleur, Montréal	5.00
M. l'abbé Clovis Rondeau, Pont-Viau, P. Q.,	volumes
M. Alph. Jullion, St-Hippolyte	3.00
M. Jean Robin, père, Carlton	5.00
Mme Bruno Samletzki, Carlton	1.00
Mlle Eugenie Robin, Carlton	1.00
Mlle Marie Robin, Carlton	5.00
Mlle C. Langlois, Ottawa	volumes
M. J.-E. Ouellet, Domrémy	5.00
Le Cercle Canadien-Franvais de Timmins, Ont	10.00
Les Commandeurs de Jacques-Cartier, Hull, P. Q.	10.00
Les Finissants du Collège Ste-Marie, Montréal	25.00
Anonyme	2.00
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Ottawa	10.00
M. adrien Liboiron, Ponteix	5.00
M. A.-E. Poirier, Lac Masson, Ste-Marguerite, P. Q.	1.00
R. P. L.-P. Daigneault, c.s.v., Boucherville, P. Q.	1.00
RR. Soeurs de Sainte-Croix, Montréal	2.00
M. O. Gagnon, Député de Dorchester, Ottawa	5.00
M. Z. Lafleur, Lebret	1.00
M. Jos. Voisin, Shell-River	1.00
Les Commandeurs de Jacques-Cartier, Sturgeon-Falls, Ont	10.00
Cercle Littéraire de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P. Q.	9.00
Hon. Sénateur Belcourt, Ottawa	10.00
M. Anatole Vanier, Montréal	volumes
R. P. Dupraz, m.s., Estevan	3.00
Mlle Blanche Schiller, Inst., Hoey	1.00
Mlle M.-A. de Margerie, inst., Hoey	3.00
Voyageurs de Commerce, Montréal	volumes
Mlle Clorida Lalonde, Radville	2.50
R. P. Jos Valois, o.m.i., Prince-Albert	volumes
M. J.-L. Guay, Saskatoon	5.00

L'Association Catholique Franco-Canadienne désire offrir ses plus vifs remerciements à tous les Bienfaiteurs du Concours, pour les dons généreux qu'ils lui ont fait parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre, si importante pour notre groupe, des concours de français, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle

L'A.C.F.C., espère que l'exemple de patriotisme en action donné par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'EST POUR LES PETITS ENFANTS !

Les dons peuvent être adressés au *SECRETARIAT DE L'A.C.F.C.*, Vonda, Sask.

Rouen fête la pucelle

Un grandiose déploiement militaire et des cérémonies religieuses marquent, à Rouen, le mémorable anniversaire

FRANCE GLORIEUSE

Rouen, France. — Jeanne d'Arc, personnifiée par la jeune fille d'un officier de réserve, portant haut la bannière blanche aux fleurs de lys de la France royale, était le principal personnage d'un grandiose pageant militaire qui s'est déroulé le 25 mai, en dehors des murailles historiques de Rouen.

L'armée française, dont Jeanne fut le chef incontesté il y a cinq siècles, avait la détermination de participer à l'apothéose d'un de ses plus illustres capitaines. Dimanche, le 24, l'Eglise catholique rendit hommage à Sainte Jeanne d'Arc, la paysanne qui entendit les voix miraculeuses. La journée a été consacrée à la glorification de la pucelle qui dérouta les envahisseurs anglais et restaura au roi Charles VII son trône.

Au-delà de 2,000 jeunes soldats revêtirent les uniformes de leurs prédécesseurs et passèrent en revue représentant les Gaulois de Vercingétorix, le hardi chef auvergnois qui causa de si graves soucis à Jules César; les Francs de Charles Martel, qui battirent les Sarazins à Tours; les Normands de Rollo, premier duc de Normande; les miliciens de Philippe-Auguste; les chevaliers du Breton Duguesclin; les lanciers du chevalier Bayard; les mousquetaires de Louis XIV; les grenadiers de Napoléon et les poilus de Joffre, Foch et Pétain.

Dans le défilé, des officiers personnifiaient le maréchal Turenne, le marquis de Lafayette, Napoléon et ses grands généraux, enfin toutes les grandes figures militaires de la nation. A la suite de Lafayette venait un détachement symbolisant les régiments de Picardie, d'Auvergne et de Provence, qui participèrent à la guerre de l'Indépendance américaine sous Rochambeau. Quelques troupes coloniales, empruntées à l'Exposition de Paris, donnaient un cachet pittoresque aux fêtes militaires.

La ville du martyre de la Pucelle a chanté la gloire religieuse de Sainte Jeanne d'Arc, De toutes les parties de France, on était venu s'agenouiller dans la cathédrale gothique de Notre Dame. Les hauts dignitaires de l'Eglise s'étaient réunis à Rouen pour la circonstance. Au cours de la semaine, le cérémonies se poursuivront. Au crépuscule, les écoliers se sont rendus sur l'endroit où Jeanne fut brûlée vive.

ORDINATIONS AU SEMINAIRE SAINT-JOSEPH D'EDMONTON

Samedi le 30 mai, MM. Joseph Phelan, Lucien Martin et John Harris ont été promus aux ordres sacrés du sous-diaconat, et le lendemain au diaconat, dans la chapelle du séminaire, par son Excellence Monseigneur Joseph O'Leary.

Plusieurs séminaristes ont été promus aux ordres mineurs.

M. Lucien Martin, après un court séjour dans notre ville, se rendra dans sa paroisse de Storthoaks, Sask., où il sera ordonné prêtre, dimanche le 5 juillet, par son Excellence Monseigneur Jacques-Charles McGuigan, archevêque de Régina. Ce sera le premier prêtre que Sa Grandeur ordonnera pour son propre archidiocèse.

Son Excellence Monseigneur J. C. McGuigan présidera aux ordinations qui auront lieu, le dimanche 14 juin, dans l'église cathédrale.

"Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech" Heb. V. 6.

Quelle est sublime votre dignité! Elle n'a même pas été accordée aux anges.

Oui prêtres, vous le serez dans votre personne et votre dignité; vous serez prêtres dans votre âme comme dans votre chair; vous serez prêtres soit que vous remplissiez votre ministère, soit que vous paraissiez comme homme privé. Tout en vous sera sacerdotal et par conséquent divin. Vous devrez penser d une manière divine et aimer comme un Dieu. Vous ne vivrez plus, mais c'est Dieu qui vivra en vous. Dieu vous fera son prêtre et vous serez un autre Christ.

Quelles sont les fonctions du sous-diacre? Il sert le diacre dans le sacrifice; prépare les matières du sacrifice; chante l'Epître; il est l'homme de la prière. De même Jésus-Christ s'est fait sur la terre le serviteur des serviteurs; Il a préparé son acrifice sanglant sur la croix par des privations et des jeûnes; Il a annoncé l'Evangile au monde; jamais homme de prière n'a été plus actif dans ses rapports continuels avec son Père.

L'office de Portier et de Lecteur n'ont pas moins de rapprochement avec Jesus-Christ, qui Lui aussi a rempli ie premier ces fonctions. Comme Portier, Il a ouvert la bouche aux prophets pour annoncer sa venue; Il fut pareillement le premier modèle de Lecteur. S. Luc nous dit: "Jésus entra suivant sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et Il se leva pour lire; on Lui présenta le livre d'Isaie; son premier passage fut celui-ci: "l'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi Il m'a oint et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir les malades".

"Dominus pars haereditatis meae et calicis meae; tu es qui restitues haereditatem meam mihi".

Oui Seigneur, à l'avenir vous serez la part de leur héritage et vous leur rendrez au centuple le détachement qu'ils auront fait d'avec le monde et des choses sensibles. Il y aura retranchement, privation, humiliation; et lorsque tout sera accompli selon le rite de l'Eglise, c'est une couronne, une couronne d'honneur et de gloire que le Clerc portera sur sa tête.

Enfin, nous souhaitons à nos nouveaux prêtres "ad multos et faustissimos annos".

G. O. Morissette, Eccl.

Les Centres Franco-Canadiens

PRUD'HOMME, Sask.

Décès

Dimanche, le 24, dans l'après-midi, M. Marius Guinament mourait subitement chez lui, âgé de 46 ans.

La surprise a été générale. Le matin même tout le monde avait vu M. Guinament à la messe. Et il semblait jouir d'une parfaite santé.

A la surprise s'est jointe un vif sentiment de sympathie pour Mme Guinament et Mlle Berthe. Car le défunt, était très estimé dans la paroisse. Depuis vingt et un ans qu'il était au milieu de nous, il ne s'était créé que des amis par sa grande charité pour tous et son amour de la concorde.

Les funérailles eurent lieu le mardi à 10 heures. Tous les paroissiens y assitèrent. M. Philibert, de Marcelin, père de Mme Guinament, était arrivé de la veille.

En moin d'un an, voilà trois morts subites qui plongent la paroisse dans le deuil! N'est-ce pas un avertissement pour tous?

Visites.

—M. Landry, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale est au milieu de nous depuis une huitaine.

—Lundi, le 25, M. l'abbé Liktor, desservant de la mission hongroise, dînait au presbytère. Mardi le Curé avait le plaisir de recevoir, pour 24 heures, notre ancien et bien-aimé vicaire, M. le curé Coursol. Avec lui, c'est un joyeux rayon de soleil qui perce et dont tout le village reçoit une part.

—Jeudi, un dîner intime réunissait, au presbytère, d'augustes visiteurs. S. Exc. Mgr Prud'homme, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Charron et du procureur de l'Evêché, M. l'abbé Lirette, nous arrivait de Prince-Albert. Mgr le Vicaire Général, accompagné du R. P. Chauvin, et de M. l'abbé Touchet nous venait de Saskatoon. Prud'homme est fier d'être si souvent choisi pour d'aussi distinguées rencontres. Et sa fierté se mêle d'admiration pour son vénéré Curé qui dit à qui veut l'entendre, bien à tort sans doute, qu'il est trop vieux maintenant pour sortir de son chez lui.

—Vendredi, c'était au tour de l'Ermite de Saint-Denis, M. l'abbé Marquis, à venir passer quelques heures au milieu de nous.

Divers

—Le dimanche après-midi, 24 mai, M. le vicaire est allé représenter Prud'homme au banquet du 25ème anniversaire du curé de Bruno, la paroisse la plus voisine de la notre dans la colonie de Muenster.

—Le 25, les enfants des écoles avaient leur pique-nique annuel. Malgré le grand vent, ils s'en sont donnés. Goûter champêtre, jeux de toutes sortes, courses folles, rien n'a manqué pour les amuser.

—Depuis quelque temps, nos joueurs de balle-au-camp, ayant formé la ligue Prud'homme-Vonda-Aberdeen, se lancent dans des tournois de premier ordre. On dit que les nôtres battent à volonté Vonda mais trouvent leurs maîtres à Aberdeen. Avec un peu d'entrainement, ils finiront par réussir à se hisser au premier plan partout.

—La cour de tennis ne chôme pas, non plus. Et les bon joueurs sont nombreux.

—De partout, on rapporte que les puits s'assèchent. On se remet à creuser....

Concert

—Dimanche le 31, la salle paroissiale était bondée de monde. On venait assister à un concert de la plus belle tenue donné par les élèves des écoles et couvents.

Piano, saynètes, pantomines, choeurs, encadraient à merveille ce qu'on était venu voir et entendre surtout: une joute d'épellation et un concours oratoire.

La joute d'épellation était divisée en deux parties. La première mettait en cause des élèves des 3ème et 4ème gradé. Pas un ne broncha sur la liste de 160 mots préparée à l'avance. Ce que voyant, M. le vicaire leur fit une désagréable surprise en leurs proposant 50 mots pris, çà et là dans leur livre de lecture, et non des plus faciles! Interloqués plus qu'ignorants, les deux tiers environt tombèrent, tandis que les autres tinrent bon.

La deuxième partie de la joute appelait sur le théâtre des bambins des 1er et 2ème grade. Mais tous petits qu'ils étaient, ceux ci n'hésitèrent sur aucun des mots qui leur furent proposés.

Les concours oratoires!

Les 4 grandes jeunes filles qui y prirent part se tirèrent bien d'affaire! Le sujet était commun aux quatre: "L'avenir de la Saskatchewan". Mlles Van Campenhout et Rose Raymond parlent en français. Mlles Jenny Sklar et Irène Lafrenière, en anglais.

Les juges se retirent. Ils sont cinq: MM. Adrien Doiron, vice-président de l'A.C.E.F.C.; Théodore Gauthier, président du comité paroissial de l'A.C.F.C., à prud'homme; le Dr Bourgeault; de Margerie, chef du Secrétariat de l'A.C.F.C.; l'abbé Baudoux, vicaire de la paroisse. Après de très laborieuses délibérations, ils rentrent et en communiquent à Mgr Bourdel le résultat; Mlle Sklar a le prmier prix; Mlle VanCampenhout, le second. Ces prix consistent en un cinq piastres et un trois piastres offerts par le bureau des commissaires.

Mgr Bourdel, auquel les enfants ont offert leurs voeux de fête à l'occasion de cette séance, remercie et félicite les participants, d'avoir ainsi mêlé l'utile à l'agréable.

MONTMARTRE, Sask.

Notre dernière partie de cartes, donnée par l'A.C.F.C., dimanche dernier, fut la plus encourageante de la saison vu l'assistance d'à peu près 210 personnes. Nos remerciements les plus chaleureux à toutes ces personnes ainsi qu'à celles qui en général ont encouragé nos oeuvres paroissiales, en assistant aux soirées de l'A.C.F.C., des Dames de l'autel, et des Dames Patronesses du couvent: nous leur laissons toute l'été pour se faire de l'atout pour l'automne prochaine.

Programme de la dernière partie

1 Chant "Reviens Dollard" par Mmes N. Cregan, P. Côté, Geo. Gratton, G. Provencher, Mlles G. Lavoie. L. Goulet, M. Beaudoin, K. LesCelleur, A. Coupal, Z. DeDecker, A. Robert; MM. G. A. Lévesque, O. Bilodeau, A. Lévesque, W. Beaudin, A. breton, Pit Morin, Geo. Gratton, P. Perron.

Sous la direction de M. Jos Lévesque Piano: Mme Albert Lévesque

2 Chanson par A. Breton; au piano Ph. Breton.

3 Chanson par S. Vertefeuille; au piano, Ad. Breton.

4 Saynète Comique: "Troubles d'auto" par M. Ferraton, R. Lavoie, O. Bilodeau, P. Morin, T. Hipfner, P. Perron.

5 Récital Comique par MM. Albert Lévesques et O. Bilodeau; piano Mme A. Lévesque.

6 Récital Comique par MM. S. Vertefeuille et N. Langelier.

7 Chant par Mlle K. LeSceilleur et M. J. Lévesques.

8 Choeur "Les Soirées de Québec" Mmes G. Gratton, N. Cregan, G. Provencher, A. Lévesques, L. P. Côté; Mlles L. Goulet, Robert, M. Beaulieu, A. Coupal, G. Lavoie, L. Coupal. MM. O. Bilodeau, A. Lévesques, A. Breton, P. Morin, G. Gratton, P. Perron, Jos. Lévesque.

9 Solo: Jos Lévesques. Les Sabots de Bois".

10 Déclamation en bégayant par M. Pit Morin.

Prix de la partie de cartes

1er prix offert par M. F. Rainville, gagné par Mme H. Beaulieu.

2ème prix offert par M. A. Breton, gagné par Mme H. L'Heureux.

Consolation offert par W. O'Shaughnessy, gagné par Mlle D. Boyer.

1er prix des hommes offert par O. Langlois, gagné par M. Jos. Ferraton.

2ème prix offert par M. le curé, J. A. Thériault, gagné par M. V. Perron.

Consolation offert par M. O'Shaughnessey, gagné par M. G. DuMerac.

Les prix d'assistance consistait en 100 livres de sucre, offert par MM. A. J. Boyer, A. Beauchamps, J. A. Léveillé, Jos R. Léveillé et J. E. Demers.

—A Régina cette semaine: M. et Mme J. A. Léveillé, Mme Dr G. Provencher, Mme Billings, Mlle M. Longpré, M. et Mme L. A. Goulet, M. et Mme Pelletier ainsi que Mlle V. Faubert,

—Mlle Germaine Ecarnot est de retour de ses vacances.

—Mlle Verhegg demeure maintenant dans sa propre remeure.

—En visite au presbytère cette semaine, MM. les abbés Fortin de Wolselep, M. J. A. Turgeon de Mitrie ainsi que M. le curé de Weyburn.

—Mme Charretier est retournée à Fir Mountain après quelques jours passés chez sa fille.

—M. Deschambeault de Lebret a acheté la forge de M. Williams, devant nous laisser pour aller s'établir dans la Colombie Anglaise.

—Les fils de M. et Mme J. A Léveillé sont présentement en visite chez leurs parents.

ST-BRIEUX, Sask.

Le dimanche 24 mai, les Franco-Canadiens de Hoey sont venus rendre la visite que les gens de Saint-Brieux leur avaient faite le 10 mai.

Ces visites interparoissiales permettent de faire connaissance avec les gens de la même race et religion, de se créer des amis nouveaux et d'échanger nos vues sur les problèmes actuels de notre vie nationale.

Nous osons croire que les visites ont apporté quelque bien et que les membres de l'A.C.F.C.. ont augmenté leur bagage d'expériences sur la vie intime et les résultats pratiques qui en résultent.

Le soir, les artistes de Hoey, par un concert des mieux réussis, nous prouvèrent que leur renommée, qui était venue depuis longtemps jusqu'à nous, était entièrement justifiée et l'audience, qui se chiffrait au-dessus de 200 assistants, sut à maintes reprises reconnaître les talents individuels par des applaudissements nourris.

Nous avons remarqué avec plaisir que malgré ces temps de dépression morale et financière, nos gens sont venus nombreux encourager la cause canadienne-française et apprécier les efforts de nos comités.

Nous aimons aussi à penser que nos visiteurs de Hoey ont emporté un bon souvenir de leur passage à Saint-Brieux.

Les recettes ont dépassé nos espérances. La soirée a rapporté à l'A.C.F.C., le profit net de $64.65.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ces concerts un véritable succes.

STORTHOAKS, Sask.

—Le 23 mai à 11.30 h. du soir Mme Damase Labonté rendit son âme à Dieu à l'âge de 52 ans. Après douze heures d'agonie, elle passa paisiblement pendant que sa famille et ses amis qui l'entouraient récitaient des prières. La défunte était malade depuis quatre mois d'une paralysie. On gardait espoir pour sa guérison jusqu'à trois semaines avant sa mort. Toujours gaie et patiente elle égayait l'endroit ou elle se trouvait. Ayant reçu les derniers secours de l'église, elle s'endormit en souriant pour toujours.

Mme Labonté n'aquit à Stoke Centre, Richmond, P. Q. Elle maria Damase Labonté de Ste-Claire, Dorchester. De cette union sont nés 8 enfants dont trois moururent au berceau. La famille est venue s'établir dans l'Onest et depuis 16 ans, dans la paroisse de Torquay. La défunte laisse pour pleurer son départ, son époux, quatre filles, Mme Gérard Beaudoin de Storthoaks, Annette de Val Marie, Gratia et Mariette de Torquay, un fils, Fernands, trois petits enfants, Armand, Dolorès, et Henriette Beaudoin, une fille et deux neveux qui font parti de la famille depuis huit ans, Victoria Mazur, Jean Marie et Clément Girard, une soeur et quatre frères dans la province de Québec aussi qu'un grand cercle d'amies parmis lesquelles elle était grandement estimée.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Torquay le 26 mai. M. l'abbé Plattier chanta le service. Les porteurs étaient, Jean Marie et Clément Girard, Gérard et Asias Beaudoin de Storthoaks, Alfred Gingras et Joe Audet.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

LA MONNAIE D'ARGENT

Lettre de la Banque Canadienne

En temps normal, les questions de change entre deux pays sous le régime de l'étalon d'or se règlent avec facilité. Mais il en va tout autrement lorsque l'un des deux pays est au régime de la monnaie d'argent. L'argent n'est pas, comme l'or une monnaie internationale. C'est une marchandise dont le prix, par rapport à l'or, commune mesure des valeurs, connait les fluctuations auxquelles sont sujettes toutes les marchandises. Ce métal, qui 'est beaucoup déprécié depuis le dernier quart du XIXème siècle sous la pression d'une production rapidement accrue, s'est avili pendant la présente période de malaise économique: le prix du lingot a passé depuis un an de 42 à 27 cents l'once. La puissance d'achat de la monnaie d'argent en a naturellement subi une réduction correspondante.

Il fut un temps où il existait, entre la valeur de l'or et celle de l'argent, un rapport légal qui permettait d'établir une parité entre les monnaies de deux pays dont l'un était à étalon d'or et l'autre à étalon d'argent. Seulement, le fléchissement continu de la valeur commerciale de l'argent a entraîné une telle baisse et provoque de telles fluctuations dans les cours du change sur les pays à circulation d'argent, que ces pays n'ont plus aucune base pratique qui leur permette de déterminer le pair du change. Le débiteur domicilié dans un pays soumis au régime de la monnaie d'argent et qui a un remboursement à effectuer sur un marché à étalon d'or, est contraint de s'acquitter, soit en or, soit en effets payables au cours de l'or. Pour se procurer cet or ou ces effets, il doit donc débourser une somme de monnaie d'argent d'autant plus considérable, que cette monnaie est plus dépréciée par rapport à l'or. Toute opération commerciale à terme effectuée par un ressortissant d'un pays à circulation d'argent dans un pays à étalon d'or, est donc soumise aux aléas de la spéculation, puisque la somme qu'il aura à verser sera déterminée par le cours de l'argent au moment de l'échéance. L'incertitude dans laquelle se trouve l'importateur qui doit prendre des engagements suscite au commerce de très graves difficultés.

L'avilissement de l'argent-métal et, par voie de conséquence, de l'argent-monnaie, affaiblit considérablement le pouvoir d'achat des peuples dont l'argent est l'étalon monétaire, puisque la prime de change qu'ils doivent payer s'ajoute au prix des marchandises qu'ils importent. On a fait observer que ces peuples ne sont pas aussi appauvris qu'on pourrait le croire de prime abord, étant donné que les prix d'un grand nombre de matières de grande consommation ont subi, depuis dix-huit mois, une baisse plus importante encore que celle qu'ont enregistrée les cours de l'argent. Il est vrai que la concordance de la courbe des prix de gros dans le monde et de la courbe des changes sur les pays à circulation d'argent a conservé à ceux-ci, en partie du moins, un pouvoir d'achat relativement stable. Mais il importe de reconnaitre, par ailleurs, que la baisse des prix de gros ne présente pas pour les pays à étalon d'argent les avantages qu'elle offre aux pays à étalon d'or, et qu'ainsi les premiers se trouvent économiquement en état d'infériorité par rapport aux seconds. Cette inégalité de situation n'est sans doute pas l'élément le moins important de la dépression mondiale. Les pays à circulation d'argent, la Chine, y compris Hongkong, la Mongolie et le Thibet, l'Abyssinie et certaines régions de l'Afghanistan et de l'Arabie, ne sont pas tous de grands consommateurs de produits occidentaux, mais comme ils renferment un cinquième de la population de la planète, ils n'en constituent pas moins, dans l'ensemble, d'importants marchés.

LA SOLIDITÉ DU RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le fait remarquable du rapport semestriel est l'augmentation des titres gouvernementaux et municipaux. — Excédent de l'actif sur le passif de $76,171,269.

L'augmentation des titres fédéraux, provinciaux et autres de premier rang est une des caractéristiques du rapport semi-annuel de la Banque de Montréal qu'on adresse aujourd'hui aux actionnaires.

Par suite de cette augmentation de cette catégorie de placements, le total, de ce chef, est porté à $216,-329,621.

Cette augmentation des placements de premier rang est évidemment due à la demande moins forte de crédit par suite de la diminution des affaires et aussi de la contraction marquée des prêts à vue au Canada et à l'étranger.

Le rapport qui couvre cette période de six mois au 30 avril fait voir l'actif total à $786,897,706 contre $826,969,537 à la fin de l'exercice fiscal le 31 octobre dernier. Sur ce montant l'actif liquide se totalise à $396,026,901 soit l'égal de 55.72 p.c., du passif total vis-à-vis le public. Notons, dans cet actif liquide, les espèces qui se totalisent à 11.16 p.c., du passif et qui comprennent l'or et la monnaie fiduciaire à $29,685,989, les billets du Dominion à $44,526,109 et le dépôt à la Réserve Centrale d'or à $5,000,000.

Cet actif total de $786,897,706 est là pour faire face au passif total vis-à-vis le public de $710,726,437, ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif de $76,171,269.

Dans ce actif liquide le montant le plus important est de $149,229,-626 de titres fédéraux et provinciaux contre $13,107,484 à la fin de l'erexcice fiscal. Les titres des municipalités canadiennes, anglaises, étrangères et d'utilité publique se totalisent à $58,858,208 contre $46,-447,441. L'augmentation totale de ces titres de premier rang au cours des six mois a été de $30,000,005.

La diminution des affaires dans tout le pays a eu sa répercussion aux prêts courants qui se totalisent maintenant à $278,698,066 contre $290,872,423. Pendant ce temps-la les prêts à vue et à court terme au Canada déclinaient à $11,347,487 de $17,840,690 qu'ils étaient et les prêts à vue et à court terme en dehors du Canada tombaient à $34,-040,768 contre $60,921,712 qu'ils étaient.

Par suite des conditions générales qui ont existé, les dépôts ont aussi diminué et s'établissent à $665 750,090 contre $697,395,742 qu'ils étaient au 31 octobre dernier.

Comptes des profits et pertes.

Au compte des profits et pertes on note une diminution sensible des recettes si on établit une comparaison avec la période correspondante de l'an dernier. Ceci est probablement dû au fait qu'une plus forte proportion des réserves de la Banque a été placée sur des titres de premier rang et qu'on a eu un taux d'intérêt moins élevé sur les réserves étrangères. Les profits pour les six mois ont été de $2,771,-753 ou 3.69 p.c., du capital-actions de la déserve et de la balance des profits réunis. Ce chiffre se compare à $3,543,017 au cours des premiers six mois de 1930. Deux dividendes ont été payés à même ces profits et après avoir fait les appropriations nécessaires pour les taxes et les immeubles on a pu ajouter un bon montant au compte des profits et pertes.

Les profits pour cette période de six mois ont été répartis de la façon suivante: dividende $2,160,000; provision pour taxes fédérales $280 000; réserve pour les immeubles de la banque $200,000 ce qui laisse un solde de $131,753 à ajouter à la somme de $947,047 reportée à la fin de l'exercice fiscal.

MINISTERES DES MINES

POUR LES JOURNAUX

La Commission géologique, du ministère fédéral des Mines, vient de publier la version française de la partie C de ses rapports sommaires de 1925 et de 1929. Ces volumes sont d'un puissant intérêt à ceux qui s'intéressent à la géologie et aux richesses minières de notre pays, tout particulièrement de la province de Québec.

Le rapport de 1928 contient une excellente étude par J.-B. Mandaley, sur la situation, les formations géologiques, et les mines de la région de Desmeloizes, district de l'Abitibi. Il renferme aussi les conclusions de E.-M. Kindle, paléontologiste, sur les relations stratigraphiques du dévonien supérieur et du conglomérat de Bonaventure à la baie Escuminac.

Celui de 1929 contient un compte rendu des travaux de C. Tolman dans la région de la rivière Obatogamau, également dans l'Abitibi. Il y décrit les moyens de communication, la topographie et la géologie générale et appliquée du district.

On peut se procurer ces rapports en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

Ottawa, le 5 mai 1931.

L'emprunt dépasse le demi-milliard

Ottawa. — On rapporte officieusement que l'emprunt de conversion dépasse le demi-milliard de dollars. On sait que le montant visé était de 250 millions mais que le gouvernement était disposé à accepter toutes les demandes de conversion qui seraient faites parce que le pays doit rencontrer d'ici trois ans des obligations qui viendront à maturité et dont le total dépasse un milliard de dollars.

Le prix Mathieu

Le prix Mathieu donné chaque année à l'élève de Philosophie senior qui s'est le mieux appliqué dans l'étude attribué comme suit: En Physique "A", à M. Charles Stein; en Physique "B", à M. Louis Paul Dugal.

C'est M. le notaire Victor Mathieu qui a fondé l'an dernier, au Séminaire de Québec, ce prix de philosophie qui est appelé "Prix de Mgr Mathieu" suivant un désir manifesté dans le testament du regretté défunt.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Campagne d'abonnement

du "PATRIOTE" dans toute la Saskatchewan avec le concours du

Collège Mathieu de Gravelbourg

Aucun billet ne sera réservé d'avance à ceux qui ne seront pas abonnés au journal. Les non abonnés qui voudront des places réservées pourront les demander le jour de la représentation à notre agent ou à notre distributeur à la porte.

CONDITIONS SPECIALES POUR LES ABONNES

Tout abonné en règle jusqu'à 1932, aura droit gratuitement à deux billets réservés et doit en faire la demande par lettre en se servant du coupon ci-dessous. Il devra le découper, le remplir et nous l'adresser au plus tôt.

POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné aura droit aux même avantages que les abonnés anciens. Il devra joindre à sa demande le montant de $2.00 pour abonnement d'un an.

Tout abonné à qui il ne manquera que quelques mois pour que son abonnement échoit en 1932 devra payer un an d'abonnement et non juste le montant pour se mettre en règle. Ceci s'applique aux nouveaux abonnés aussi bien qu'aux anciens.

ABONNE A VIE PAYE D'AVANCE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit à deux billets réservés seulement. Les arriérés devront se mettre en règle et payer leur abonnement jusqu'en 1932 pour faire admettre leur demande de billets.

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENTS

A partir de maintenant jusqu'à la fin de la tournée nous accordons aux percepteurs la commission de 10 p.c. seulement: les billets données gratis, les dépenses de voyage et le cachet donné aux artistes nécessitera cette mesure.

BUT

Campagne d'abonnements sous forme de concerts afin de faire pénétrer LE PATRIOTE dans tous nos foyers canadiens-français. Voici le nom des places que nous visiterons.

REGION DU SUD

Bellegarde, Wauchope, Forget, St-Hubert, Wolseley, Sedley, Montmartre, Régina, Willow-Bunch, St-Victor, Laflèche, Gravelbourg, Coderre, Meyronne, Ponteix, Dollard, Storthoaks.

REGION DU NORD

St-Denis, Saskatoon, Vonda, Prud'homme, St-Brieux, Zénon Park, Prince-Albert, Hoey, Duck Lake, Domrémy, Debden, Shell River, Spiritwood, Laventure, St-Hippolyte, Delmas, Marcelin, Albertville, Paradise Hill.

NOUS PUBLIERONS PROCHAINEMENT LES DATES DE L'ITINERAIRE

COUPON DE L'ABONNE EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1932, veuillez m'envoyer les billets auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-jointe la somme de .... pour abonnement au Pariote de l'Ouest, et m'envoyer les billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à............ ....

Nom ....

Adresse ....

Nos abonnés sont priés de faire part de ces avantages à leurs amis non abonnés.

En Saskatchewan

Nous répondrons à l'appel

Québec et Lévis ont eu, ces jours derniers, le plaisir d'entendre M. Raymond Denis, chef de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan, parler de la situation scolaire de sa province et de la situation particulièrement injuste faite à nos frères de là-bas.

Cette visite était bienvenu et à propos, car ceux qui se sont jetes sur l'école catholique et sur l'enseignement du français en Saskatchewan ne cessent de répéter que *nous nous montrons injustes*, lorsque nous disons qu'ils sont des persécuteurs. Encore récemment, le *Star* de Régina défendait l'attitude prise par le gouvernement de sa province et condamnait les protestations qui s'élèvent de la province de Québec, *en affirmant* à la barbe de ses lecteurs que notre province est peuplée d'ignorants, renseignés par d'autres gens non moins ignorants que les journalistes qui rédigent nos journaux.

Nous avouons sans honte que les journalistes de notre province, par plus que ceux des autres parties du pays, ne sont pas des encyclopédies, mais nous pouvons affirmer catégoriquement que nous n'avons pas parlé à l'aveuglette des événements malheureux de la Saskatchewan. Nous avons puisé nos renseignements à bonne source. Il était tout de même à propos que le chef des persécutés nous dise lui-même comment les choses se passent chez lui.

x x x

Ceux qui ont eu le plaisir d'entendre M. Denis ont appris plusieurs choses qu'ils n'oublieront pas facilement. Disons, par exemple, qu'ils ont appris à distinguer une école publique d'une école séparée en Saskatchewan. L'école publique, nous l'avons dit maintes fois, est celle de la majorité locale; l'école séparée, celle de la minorité. Comme il arrive que nos compatriotes sont groupés autour du clocher, presque partout ils forment la majorité locale, et leurs écoles sont déclarées école publiques de par la loi.

Alors, lorsqu'on nous répond qu'il n'y a pas d'attaques contre la religion et le français, parce qu'on ne touche pas à l'école séparée, mais simplement à l'école publique on veut tout simplement nous berner.

C'est tellement vrai que sur environ deux cents écoles fréquentées en tout ou en partie par des élèves de langue française, une dizaine seulement sont des écoles séparées Il n'y a donc que dans le vingtième de nos écoles où la persécution n'est pas encore entrée.

x x x

Ceux qui ont entendu notre visiteur ont aussi appris que les garanties apportées par la constitution de 1905 sont beaucoup plus théoriques que pratiques. Elles permettent le français mais ne donnent aucun moyen d'en assurer l'enseignement. Après examen de la situation, nos compatriotes décidèrent d'organiser eux-mêmes ce que le gouvernement ne leur donnait pas. Aussi, depuis une dizaine d'années c'est une somme dépassant $100,000,00 que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont déboursé pour organiser et maintenir un véritable département de l'instruction publique. C'est un peu ce que nos groupes français doivent faire dans toutes les provinces anglaises.

Cette organisation assurait aux nôtres l'enseignement du français et en se maintenant, elle continuera d'assurer cet enseignement en dépit de ce que diront les mangę-canadiens de là-bas. M. Denis nous l'a assuré. Pour alimenter la caisse de cette admirable organisation, chaque paroisse se taxait volontairement de sommes rondelettes. La petite histoire nous racontera bien des choses intéressantes et admirables sur le dévouement déployé un peu partout pour asurer la survivance catholique et française.

Mais la crise économique est venue, crise beaucoup plus terrible dans l'Ouest que chez nous. Le dévouement ne suffit plus, l'argent manque totalement.

Craignant qu'avec cette crise disparaisse l'organisation de la survivance des nôtres, les chefs du groupe avant-garde tournent leur regard vers la province mère, porce qu'ils savent que cette dernière n'a jamais fait sourde oreille aux cris de détresse de ses enfants éloignés.

C'est pour éviter une catastrophe que M. Denis est venu chez nous. Ce serait en effet une véritable catastrophe, car s'il est un temps où il est défendu de démobiliser, c'est bien au milieu de l'attaque.

Le chef de nos compatriotes a reçu l'assurance que son appel serait entendu et dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer que nous serons sous peu invités à donner le coup de main nécessaire.

Nous sommes heureux d'avoir aidé à assurer la victoire ontarienne, nous serons contents cette fois d'aider à la survivance de nos frères de la Saskatchewan.

Thomas POULIN.
L'Action Catholique

La solidarité des groupes français d'Amérique

Discours du R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au "Patriote"

Le 24 juin, fête de Dollard, à l'invitation de l'A.C.J.C., les jeunes de Montréal se réunirent au parc La Fontaine pour honorer la mémoire du héros qui sauva Ville Marie et toute la colonie en 1660. Tous les cercles de la jeunesse étaient fortement représentés. Des représentants de la St-Jean-Baptiste ayant à leur tête M. Guy Vanier et une foule de citoyens prirent part à la manifestation. Il y eut chants patriotiques et discours.

A cette occasion, le R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au *Patriote* fit un appel à la *Solidarité entre les groupes français d'Amérique*. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de son discours:

Je viens de la Saskatchewan, dit le R. P. Tavernier, où nous ne voulons pas reconnaître de distances entre notre groupe français et celui de la province de Québec. Les missionnaires et les pionniers qui ont ouvert les plaines de l'Ouest sont partis de la province de Québec, de Montréal. A la Confédération, nous avions déjà nos écoles françaises dans l'Ouest, mais nous les perdimes lorsque les immigrants nous eurent dépassés par le nombre. Si on laisse faire, les Doukhobors et les Russes auront bientôt plus de droits que nous. Un journal a déjà écrit qu'il était plus opportun d'enseigner l'allemand ou le russe que le français .

Si vous êtes avec nous, nous aurons la victoire; sinon, nous connaitrons des jours comme en connurent nos pères lorsque la France nous eut aandonnés. Nous voulons conserver jusque dans l'éternité des traditions que nous avons emportées des bords du Saint-Laurent. Nous avons notre Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan et nous avons notre organe, le *Patriote de l'Ouest*. Nous faisons aujourd'hui appel à nos frères de la province de Québec afin de remettre notre journal à flot, et je sais que je ne m'en retournerai pas les mains vides. La Société Saint-Jean-Baptiste doit lancer avec le concours d'autres sociétés nationales, une souscription qui nous permettra de continuer vigoureusement la lutte. Il faut que la langue française, la première à être parlée dans l'Ouest, continue de réveiller les échos des prairies.

La vie du peuple canadien-français ne fut qu'une longue suite de batailles. Vous avez toujours gagné: il ne faut pas que nous soyons battus dans l'Ouest, il ne faut pas que les Canadiens français soient cantonnés dans Québec comme dans une réserve. Les Canadiens français de la Saskatchewan gardent leur langue et leur foi; les petits Canadiens dont la famille est dans l'Ouest depuis trois générations sont aussi patriotes que les petits écoliers du Québec. Allez-vous perdre cela? On nous dit que nous ne sommes qu'un petit groupe? C'est vrai. Nous ne sommes que 50,000. Mais nos pères n'étaient que 60.000 au moment de la conquête et voyez quel est notre nombre aujourd'hui. Dans cinquante ans, nous serons une force et nous pourrons aider à nos frères du Québec. Si nous sommes battus, n'allez pas croire que l'on ne s'en prendra pas ensuite à la province de Québec, que l'on ne s'efforcera pas de lui imposer l'école neutre et sans français.

Le R. P. Tavernier termine par un éloquent appel à la solidarité française.

x

LES ECOLES DE SASKATCHEWAN

M. Raymond Denis expose la situation dans une conférence à Québec—Une souscription

Québec. — M. Raymond Denis, président de l'Association canadienne-française d'éducation de la Saskatchewan, a donné une émouvante conférence à l'hôtel de ville de Québec, sur la question des écoles de la Saskatchewan.

La Saint-Jean-Baptiste avait voulu profiter de son passage dans nos murs pour obtenir de plus amples informations sur ce qui se passe dans la Saskatchewan.

La section Saint-Jean a donc convoqué ses membres et ceux des autres sections de la ville à rencontrer M. Denis à l'hôtel de ville.

La réunion fut présidée par M. Ernest Moreau qui a présenté le conférencier à l'auditoire choisi et nombreux, si l'on tient compte de la température, qui avait répondu à l'appel de notre société nationale.

M. Denis a fait un exposé de la situation actuelle. Il a fait aussi une revue des luttes passées et des succès qui les ont couronnées, succès qui ont été pratiquement annulés par les dernières législations. Tout est à recommencer et dans des conditions plus difficiles puisque nous traversons une crise qui se fait plus dure dans l'Ouest, M. Denis a donc demandé l'aide de l'Est en faveur de l'Ouest.

Les Québecois ont répondu généreusement à l'appel de M. Denis. Et cette réponse va sa continuer. Après la réunion, on a fait une collecte qui a donné une centaine de dollars et on a décidé de lancer une grande souscription, dans la vieille capitale, en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Nous croyons savoir que l'objectif de cette souscription sera une somme de $5,000.

Comme le faisait remarquer M. L. A. Pouliot, qui a remercié le conférencier, les Canadiens français de la province de Québec ont entendu l'appel au secours qui leur vient des plaines de l'Ouest. Ils sauront agir comme ils l'ont déjà fait, par le passé, en faveur de leurs compatriotes dans le besoin.

x

La prochaine conférence sur l'Inde

Simla, Inde. — Les autorités anglaises, après une dernière consultation avec les chefs nationalistes indiens, ont définitivement choisi le mois de septembre pour la réunion du comité de la constitution fédérale à Londres et le mois de novembre pour la seconde conférence de la tale ronde.

x

Record d'altitude

Berlin. — Une dépêche de la Telegraphen Union, de Innsbruck, annonce que Auguste Piccard et son compagnon Charles Kipfer, sont bien en vie. Ils ont rencontré une équipe de montagnards qui accouraient à leur secours, à l'endroit où leur ballon avait atterri sur un glacier près de la petite alpestre de Gurgl.

La dépêche ajoutait que le professeur Piccard, a dit aux sauveteurs que son ballon avait atteint une altitude de 52,500, soit plus de neuf milles.

x

Quatre votes de confiance pour Laval

Paris. — Maintenus par quatre votes de confiance successifs en chambre des députés, le premier ministre Laval et Aristide Briand comptent vivre des jours plus tranquilles, en attendant la dissolution formelle, lors de l'installation du nouveau président, le 13 juin. La chambre a approuvé une résolution du cabinet par un vote de 332 à 258. La chambre avait auparavant approuvé la politique du gouvernement par les votes suivants: 298 à 263 et 318 à 261. Une autre motion de confiance fut remportée par un vote de 319 à 257.

Agitateurs bolchévistes

Winnipeg. — Le maire R.-H. Webb a exprimé l'opinion que des agitateurs bolchévistes sont responsables des troubles parmi les 1,500 employés qui ont fait une brève manifestation dernièrement aux environs d'une usine locale. Ces agitateurs, dit le maire, ont fait irruption dans la foule, faisant le plus de bruit possible pour ameuter les hommes contre la police.

x

SEULEMENT LES HOMMES MARIES

Saskatoon. — S. H. John W. Hair, maire de la ville de Saskatoon, a déclaré que seuls les hommes mariés et naturalisés citoyens canadiens obtiendraient du travail d'après le programme des travaux publics qu'inaugure actuellement la ville, les sans-travail doivent au moins avoir établi domicile depuis un an et avoir de bonnes recomman dations.

x

La vente des produits agricoles

Ottawa. — M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a fait adopter une motion pour que le comité parlementaire de l'agriculture puisse entreprendre une enquête sur tous les problèmes se rapportant à la mise sur le marché ainsi qu'à la vente des produits agricoles.

Cette enquête ne sera probablement pas de nature à retarder la prorogation.

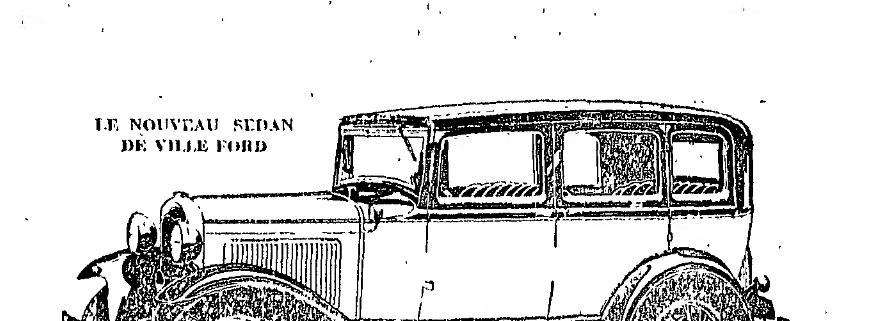
x

Le transport des céréales au Canada

Ottawa — Un député de Vancouver, M. Angus McInnis, a demandé au gouvernement s'il ne jugerait pas opportun, pour remédier au chômage dont souffre le pays, de prohiber que des navires étrangers puissent opérer le transport des céréales entre deux ports canadiens.

M. Bennett a repondu que le gouvernement a l'intention de demander à la Chambre d'adresser une pétition au Parlement de Westminster à ce sujet, de façon à ce que le Parlement canadien soit autorisé à légiférer en cette matière. A l'heure actuelle le gouvernement britannique devrait adopter un arrêté ministériel pour que soit valide un amendement voté par le Parlement canadien à l'Acte de navigation.

M. Bennett est officieusement informé que le gouvernement britannique ne voudrait pas passer un tel arrêté ministériel attendu qu'on est à la veille de légiférer de telle sorte que le Canada n'aura bientôt plus besoin de recourir aux bons offices du gouvernement de Londres en cette matière.





LA MONNAIE D'ARGENT

Lettre de la
Banque Canadienne

En temps normal, les questions de change entre deux pays sous le régime de l'étalon d'or se règlent avec facilité. Mais il en va tout autrement lorsque l'un des deux pays est au régime de la monnaie d'argent. L'argent n'est pas, comme l'or une monnaie internationale. C'est une marchandise dont le prix, par rapport à l'or, commune mesure des valeurs, connait les fluctuations auxquelles sont sujettes toutes les marchandises. Ce métal, qui s'est beaucoup déprécié depuis le dernier quart du XIXème siècle sous la pression d'une production rapidement accrue, s'est avili pendant la présente période de malaise économique: le prix du lingot a passé depuis un an de 42 à 27 cents l'once. La puissance d'achat de la monnaie d'argent en a naturellement subi une réduction correspondante.

Il fut un temps où il existait, entre la valeur de l'or et celle de l'argent, un rapport légal qui permettait d'établir une parité entre les monnaies de deux pays dont l'un était à étalon d'or et l'autre à étalon d'argent. Seulement, le fléchissement continu de la valeur commerciale de l'argent a entraîné une telle baisse et provoqué de telles fluctuations dans les cours du change sur les pays à circulation d'argent, que ces pays n'ont plus aucune base pratique qui leur permette de déterminer le pair du change. Le débiteur domicilié dans un pays soumis au régime de la monnaie d'argent et qui a un remboursement à effectuer sur un marché à étalon d'or, est contraint de s'acquitter, soit en or, soit en effets payables au cours de l'or. Pour se procurer cet or ou ces effets, il doit donc débourser une somme de monnaie d'argent d'autant plus considérable, que cette monnaie est plus dépréciée par rapport à l'or. Toute opération commerciale à terme effectuée par un ressortissant d'un pays à circulation d'argent dans un pays à étalon d'or, est donc soumise aux aléas de la spéculation, puisque la somme qu'il aura à verser sera déterminée par le cours de l'argent au moment de l'échéance. L'incertitude dans laquelle se trouve l'importateur qui doit prendre des engagements suscite au commerce de très graves *difficultés.*

L'avilissement de l'argent-métal et, par voie de conséquence, de l'argent-monnaie, affaiblit considérablement le pouvoir d'achat des peuples dont l'argent est l'étalon monétaire, puisque la prime de change qu'ils doivent payer s'ajoute au prix des marchandises qu'ils importent. On a fait observer que ces peuples ne sont pas aussi appauvris qu'on pourrait le croire de prime abord, étant donné que les prix d'un *grand nombre de matières de grande consommation ont subi*, depuis dix-huit mois, une baisse plus importante encore que celle qu'ont enregistrée les cours de l'argent. Il est vrai que la concordance de la courbe des prix de gros dans le monde et de la courbe des changes sur les pays à *circulation* d'argent a conservé à ceux-ci, en partie du moins, un pouvoir d'achat relativement stable. Mais il importe de reconnaitre, par ailleurs, que la baisse des prix de gros ne présente pas pour les pays à étalon *d'argent* les avantages qu'elle offre aux pays à étalon d'or, et qu'ainsi les premiers se trouvent *économiquement en état d'infériorité* par rapport aux seconds. Cette inégalité de situation n'est sans doute pas l'élément le moins important de la dépression mondiale. Les pays à circulation d'argent, la Chine, y compris Hongkong, la Mongolie et le Thibet, l'Abyssinie et certaines régions de l'Afghanistan et de l'Arabie, ne sont pas tous de grands consommateurs de produits occidentaux, mais comme ils renferment un cinquième de la population de la planète, ils n'en constituent *pas moins, dans l'ensemble,* d'importants marchés.

LA SOLIDITÉ DU RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le fait remarquable du rapport semestriel est l'augmentation des titres gouvernementaux et municipaux. — Excédent de l'actif sur le passif de $76,171,269.

L'augmentation des titres fédéraux, provinciaux et autres de premier rang est une des caractéristiques du rapport semi-annuel de la Banque de Montréal qu'on adresse aujourd'hui aux actionnaires.

Par suite de cette augmentation de cette catégorie de placements, le total, de ce chef, est porté à $216,329,624.

Cette augmentation des placements de premier rang est évidemment due à la demande moins forte de crédit par suite de la diminution des affaires et aussi de la contraction marquée des prêts à vue au Canada et à l'étranger.

Le rapport qui couvre cette période de six mois au 30 avril fait voir l'actif total à $786,897,706 contre $826,969,537 à la fin de l'exercice fiscal le 31 octobre dernier. Sur ce montant l'actif liquide se totalise à $396,026,901 soit l'égal de 55.72 p.c., du passif total vis-à-vis le public. Notons, dans cet actif liquide, les espèces qui se totalisent à 11,16 p.c., du passif et qui comprennent l'or et la monnaie fiduciaire à $29,685,989, les billets du Dominion à $44,526,109 et le dépôt à la Réserve Centrale d'or à $5,000,000.

Cet actif total de $786,897,706 est là pour faire face au passif total vis-à-vis le public de $710,726,437, ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif de $76,171,269.

Dans ce actif liquide le montant le plus important est de $149,229,626 de titres fédéraux et provinciaux contre $13,107,484 à la fin de l'erexcice fiscal. Les titres des municipalités canadiennes, anglaises, étrangères et d'utilité publique se totalisent à $58,858,208 contre $46,447,441. L'augmentation totale de ces titres de premier rang au cours des six mois a été de $30,000,005.

La *diminution* des *affaires* dans tout le pays a eu sa répercussion aux prêts courants qui se totalisent maintenant à $278,698,066 contre $290,872,423. Pendant ce temps-là les prêts à vue et à court terme au Canada déclinaient à $11,347,487 de $17,840,690 qu'ils étaient et les prêts à vue et à court terme en dehors du Canada tombaient à $34,040,768 contre $60,921,712 qu'ils étaient.

Par suite des conditions générales qui ont existé, les dépôts ont aussi diminué et s'établissent à $665 750,090 contre $697,395,742 qu'ils étaient au 31 octobre dernier.

Comptes des profits et pertes.

Au compte des profits et pertes on note une diminution sensible des recettes si on établit une comparaison avec la période correspondante de l'an dernier. Ceci est probablement dû au fait qu'une plus forte proportion des réserves de la Banque a été placée sur des titres de premier rang et qu'on a eu un taux d'intérêt moins élevé sur les réserves étrangères. Les profits pour les six mois ont été de $2,771,753 ou 3.69 p.c., du capital-actions de la déserve et de la balance des profits réunis. Ce chiffre se compare à $3,543,017 au cours des premiers six mois de 1930. Deux dividendes ont été payés à même ces profits et après avoir fait les appropriations nécessaires pour les taxes et les immeubles on a pu ajouter un bon montant au compte des profits et pertes.

Les profits pour cette période de six mois ont été répartis de la façon suivante: dividende $2,160,000; provision pour taxes fédérales $280 000; réserve pour les immeubles de la banque $200,000 ce qui laisse un solde de $131,753 à ajouter à la somme de $947,047 reportée à la fin de l'exercice fiscal.

MINISTERES DES MINES

POUR LES JOURNAUX

La Commission géologique, du ministère fédéral des Mines, vient de publier la version française de la partie C de ses rapports sommaires de 1925 et de 1929. Ces volumes sont d'un puissant intérêt à ceux qui s'intéressent à la géologie et aux richesses minières de notre pays, tout particulièrement de la province de Québec.

Le rapport de 1928 contient une excellente étude par J.-B. Mandaley, sur la situation, les formations géologiques, et les mines de la région de Desmeloizes, district de l'Abitibi. Il renferme aussi les conclusions de E.-M. Kindle, paléontologiste, sur les relations stratigraphiques du dévonien supérieur et du conglomérat de Bonaventure à la baie Escuminac.

Celui de 1929 contient un compte rendu des travaux de C. Tolman *dans la région de la rivière Obatogamau*, également dans l'Abitibi. Il y décrit les moyens de communication, la topographie et la géologie générale et appliquée du district.

On peut se procurer ces rapports en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

Ottawa, le 5 mai 1931.

— x —

L'emprunt dépasse le demi-milliard

Ottawa. — On rapporte officieusement que l'emprunt de conversion dépasse le demi-milliard de dollars. On sait que le montant visé était de 250 millions mais que le gouvernement était disposé à accepter toutes les demandes de conversion qui seraient faites parce que le pays doit rencontrer d'ici trois ans des obligations qui viendront à maturité et dont le total dépasse un milliard de dollars.

Le prix Mathieu

Le prix Mathieu donné chaque année à l'élève de Philosophie sénior qui s'est le mieux appliqué dans l'étude attribué comme suit; En Physique "A", à M. Charles Stein; en Physique "B", à M. Louis Paul Dugal.

C'est M. le notaire Victor Mathieu qui a fondé l'an dernier, au Séminaire de Québec, ce prix de philosophie qui est appelé "Prix de Mgr Mathieu" suivant un désir manifesté dans le testament du regretté défunt.

Campagne d'abonnement

du "PATRIOTE" dans toute la Saskatchewan avec le concours du

Collège Mathieu de Gravelbourg

Aucun billet ne sera réservé d'avance à ceux qui ne seront pas abonnés au journal. Les non abonnés qui voudront des places réservées pourront les demander le jour de la représentation à notre agent ou à notre distributeur à la porte.

CONDITIONS SPECIALES POUR LES ABONNES

Tout abonné en règle jusqu'à 1932, aura droit gratuitement à deux billets réservés et doit en faire la demande par lettre en se servant du coupon ci-dessous. Il devra le découper, le remplir et nous l'adresser au plus tôt.

POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné aura droit aux mêmes avantages que les abonnés anciens. Il devra joindre à sa demande le montant de $2.00 pour abonnement d'un an.

Tout abonné à qui il ne manquera que quelques mois pour que son abonnement échoit en 1932 devra payer un an d'abonnement et non juste le montant pour se mettre en règle. Ceci s'applique aux nouveaux abonnés aussi bien qu'aux anciens.

ABONNE A VIE PAYE D'AVANCE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit à deux billets réservés seulement. Les arriérés devront se mettre en règle et payer leur abonnement jusqu'en 1932 pour faire admettre leur demande de billets.

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENTS

A partir de maintenant jusqu'à la fin de la tournée nous accordons aux percepteurs la commission de 10 p.c. seulement: les billets donnés gratis, les dépenses de voyage et le cachet donné aux artistes nécessitera cette mesure.

BUT

Campagne d'abonnements sous forme de concerts afin de faire pénétrer LE PATRIOTE dans tous nos foyers canadiens-français. Voici le nom des places que nous visiterons.

REGION DU SUD

Bellegarde, Wauchope, Forget, St-Hubert, Wolseley, Sedley, Montmartre, Régina, Willow-Bunch, St-Victor, Laflèche, Gravelbourg, Coderre, Meyronne, Ponteix, Dollard, Storthoaks.

REGION DU NORD

St-Denis, Saskatoon, Vonda, Prud'homme, St-Brieux, Zénon Park, Prince-Albert, Hoey, Duck Lake, Domrémy, Debden, Shell River, Spiritwood, Laventure, St-Hippolyte, Delmas, Marcelin, Albertville, Paradise Hill.

NOUS PUBLIERONS PROCHAINEMENT LES DATES DE L'ITINERAIRE

COUPON DE L'ABONNE EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1932, veuillez m'envoyer les billets auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ......
....
Nom ....
Adresse ....

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-jointe la somme de .... pour abonnement au Pariote de l'Ouest, et m'envoyer les billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à............
....
Nom ....
Adresse ....

Nos abonnés sont priés de faire part de ces avantages à leurs amis non abonnés.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe, 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boite J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

LUNETTES, 3.00 garanties, par correspondance. Pour lire, coudre. Monture forte et bons verres. Ecrivez pour renseignements: Service d'Optique "E.R.," 381 Villeneuve Est, Montréal. 13-?-C.

A VENDRE Salon de Coiffeur pour hommes et dames. Salle Billard, Tabac et Bonbons, pour détails s'aresser L'Abbés, 137 Provencher Ave St-Boniface, Manitoba. 11-12-P

A VENDRE ou à LOUER Boulangerie avec four en briques bonne perspective, dans un village possédant deux chemins de fer. conditions faciles pour plus amples informations s'adresser à Joseph Jetté, Meyronne, Sask. 11-13-P

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gartis avec toute demmande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: **J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué.** 13-38-C

En Saskatchewan

Nous répondrons à l'appel

Québec et Lévis ont eu, ces jours derniers, le plaisir d'entendre M. Raymond Denis, chef de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan, parler de la situation scolaire de sa province et de la situation particulièrement injuste faite à nos frères de là-bas.

Cette visite était bienvenu et à propos, car ceux qui se sont jetes sur l'école catholique et sur l'enseignement du français en Saskatchewan ne cessent de répéter que nous nous montrons injustes, lorsque nous disons qu'ils sont des persécuteurs. Encore récemment, le *Star* de Régina défendait l'attitude prise par le gouvernement de sa province et condamnait les protestations qui s'élèvent de la province de Québec, en affirmant à la barbe de ses lecteurs que notre province est peuplée d'ignorants, renseignés par d'autres gens non moins ignorants que les journalistes qui rédigent nos journaux.

Nous avouons sans honte que les journalistes de notre province, par plus que ceux des autres parties du pays, ne sont pas des encyclopédies, mais nous pouvons affirmer catégoriquement que nous n'avons pas parlé à l'aveuglette des événements malheureux de la Saskatchewan. Nous avons puisé nos renseignements à bonne source. Il était tout de même à propos que le chef des persécutés nous dise lui-même comment les choses se passent chez lui.

x x x

Ceux qui ont eu le plaisir d'entendre M. Denis ont appris plusieurs choses qu'ils n'oublieront pas facilement. Disons, par exemple, qu'ils ont appris à distinguer une école publique d'une école séparée en Saskatchewan. L'école publique, nous l'avons dit maintes fois, est celle de la majorité locale; l'école séparée, celle de la minorité. Comme il arrive que nos compatriotes sont groupés autour du clocher, presque partout ils forment la majorité locale, et leurs écoles sont déclarées école publiques de par la loi.

Alors, lorsqu'on nous répond qu'il n'y a pas d'attaques contre la religion et le français, parce qu'on ne touche pas à l'école séparée, mais simplement à l'école publique on veut tout simplement nous berner.

C'est tellement vrai que sur environ deux cents écoles fréquentées en tout ou en partie par des élèves de langue française, une dizaine seulement sont des écoles séparées Il n'y a donc que dans le vingtième de nos écoles où la persécution n'est pas encore entrée.

x x x

Ceux qui ont entendu notre visiteur ont aussi appris que les garanties apportées par la constitution de 1905 sont beaucoup plus théoriques que pratiques. Elles permettent le français mais ne donnent aucun moyen d'en assurer l'enseignement. Après examen de la situation, nos compatriotes décidèrent d'organiser eux-mêmes ce que le gouvernement ne leur donnait pas. Aussi, depuis une dizaine d'années c'est une somme dépassant $100,000,00 que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont déboursé pour organiser et maintenir un véritable département de l'instruction publique. C'est un peu ce que nos groupes français doivent faire dans toutes les provinces anglaises.

Cette organisation assurait aux nôtres l'enseignement du français et en se maintenant, elle continuera d'assurer cet enseignement en dépit de ce que diront les mange-canadiens de là-bas. M. Denis nous l'a assuré. Pour alimenter la caisse de cette admirable organisation, chaque paroisse se taxait volontairement de sommes rondelettes. La petite histoire nous racontera bien des choses intéressantes et admirables sur le dévouement déployé un peu partout pour asurer la survivance catholique et française.

Mais la crise économique est venue, crise beaucoup plus terrible dans l'Ouest que chez nous. Le dévouement ne suffit plus, l'argent manque totalement.

Craignant qu'avec cette crise disparaisse l'organisation de la survivance des nôtres, les chefs du groupe avant-garde tournent leur regard vers la province mère, porce qu'ils savent que cette dernière n'a jamais fait sourde oreille aux cris de détresse de ses enfants éloignés.

C'est pour éviter une catastrophe que M. Denis est venu chez nous. Ce serait en effet une véritable catastrophe, car s'il est un temps où il est défendu de démobiliser, c'est bien au milieu de l'attaque.

Le chef de nos compatriotes a reçu l'assurance que son appel serait entendu et dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer que nous serons sous peu invités à donner le coup de main nécessaire.

Nous sommes heureux d'avoir aidé à assurer la victoire ontarienne, nous serons contents cette fois d'aider à la survivance de nos frères de la Saskatchewan.

Thomas POULIN.
L'Action Catholique

La solidarité des groupes français d'Amérique

Discours du R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au "Patriote"

Le 24 juin, fête de Dollard, à l'invitation de l'A.C.J.C., les jeunes de Montréal se réunirent au parc La Fontaine pour honorer la mémoire du héros qui sauva Ville Marie et toute la colonie en 1660. Tous les cercles de la jeunesse étaient fortement représentés. Des représentants de la St-Jean-Baptiste ayant à leur tête M. Guy Vanier et une foule de citoyens prirent part à la manifestation. Il y eut chants patriotiques et discours.

A cette occasion, le R. P. Tavernier, O.M.I., rédacteur au *Patriote* fit un appel à la *Solidarité entre les groupes français d'Amérique*. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de son discours:

Je viens de la Saskatchewan, dit le R. P. Tavernier, où nous ne voulons pas reconnaitre de distances entre notre groupe français et celui de la province de Québec. Les missionnaires et les pionniers qui ont ouvert les plaines de l'Ouest sont partis de la province de Québec, de Montréal. A la Confédération, nous avions déjà nos écoles françaises dans l'Ouest, mais nous les perdîmes lorsque les immigrants nous eurent dépassés par le nombre. Si on laisse faire, les Doukhobors et les Russes auront bientôt plus de droits que nous. Un journal a déjà écrit qu'il était plus opportun d'enseigner l'allemand ou le russe que le français .

Si vous êtes avec nous, nous aurons la victoire; sinon, nous connaitrons des jours comme en connurent nos pères lorsque la France nous eut aandonnés. Nous voulons conserver jusque dans l'éternité des traditions que nous avons emportées des bords du Saint-Laurent. Nous avons notre Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan et nous avons notre organe, le *Patriote de l'Ouest*. Nous faisons aujourd'hui appel à nos frères de la province de Québec afin de remettre notre journal à flot, et je sais que je ne m'en retournerai pas les mains vides. La Société Saint-Jean-Baptiste doit lancer avec le concours d'autres sociétés nationales, une souscription qui nous permettra de continuer vigoureusement la lutte. Il faut que la langue française, la première à être parlée dans l'Ouest, continue de réveiller les échos des prairies.

La vie du peuple canadien-français ne fut qu'une longue suite de batailles. Vous avez toujours gagné: il ne faut pas que nous soyons battus dans l'Ouest, il ne faut pas que les Canadiens français soient cantonnés dans Québec comme dans une réserve. Les Canadiens français de la Saskatchewan gardent leur langue et leur foi; les petits Canadiens dont la famille est dans l'Ouest depuis trois générations sont aussi patriotes que les petits écoliers du Québec. Allez-vous perdre cela? On nous dit que nous ne sommes qu'un petit groupe? C'est vrai. Nous ne sommes que 50,000. Mais nos pères n'étaient que 60.000 au moment de la conquête et voyez quel est notre nombre aujourd'hui. Dans cinquante ans, nous serons une force et nous pourrons aider à nos frères du Québec. Si nous sommes battus, n'allez pas croire que l'on ne s'en prendra pas ensuite à la province de Québec, que l'on ne s'efforcera pas de lui imposer l'école neutre et sans français.

Le R. P. Tavernier termine par un éloquent appel à la solidarité française.

x

LES ECOLES DE SASKATCHEWAN

M. Raymond Denis expose la situation dans une conférence à Québec—Une souscription

Québec. — M. Raymond Denis, président de l'Association canadienne-française d'éducation de la Saskatchewan, a donné une émouvante conférence à l'hôtel de ville de Québec, sur la question des écoles de la Saskatchewan.

La Saint-Jean-Baptiste avait voulu profiter de son passage dans nos murs pour obtenir de plus amples informations sur ce qui se passe dans la Saskatchewan.

La section Saint-Jean a donc convoqué ses membres et ceux des autres sections de la ville à rencontrer M. Denis à l'hôtel de ville.

La réunion fut présidée par M. Ernest Moreau qui a présenté le conférencier à l'auditoire choisi et nombreux, si l'on tient compte de la température, qui avait répondu à l'appel de notre société nationale.

M. Denis a fait un exposé de la situation actuelle. Il a fait aussi une revue des luttes passées et des succès qui les ont couronnées, succès qui ont été pratiquement annulés par les dernières législations. Tout est à recommencer et dans des conditions plus difficiles puisque nous traversons une crise qui se fait plus dure dans l'Ouest, M. Denis a donc demandé l'aide de l'Est en faveur de l'Ouest.

Les Québecois ont répondu généreusement à l'appel de M. Denis. Et cette réponse va sa continuer. Après la réunion, on a fait une collecte qui a donné une centaine de dollars et on a décidé de lancer une grande souscription, dans la vieille capitale, en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Nous croyons savoir que l'objectif de cette souscription sera une somme de $5,000.

Comme le faisait remarquer M. L. A. Pouliot, qui a remercié le conférencier, les Canadiens français de la province de Québec ont entendu l'appel au secours qui leur vient des plaines de l'Ouest. Ils sauront agir comme ils l'ont déjà fait, par le passé, en faveur de leurs compatriotes dans le besoin.

La prochaine conférence sur l'Inde

Simla, Inde. — Les autorités anglaises, après une dernière consultation avec les chefs nationalistes indiens, ont définitivement choisi le mois de septembre pour la réunion du comité de la constitution fédérale à Londres et le mois de novembre pour la seconde conférence de la tale ronde.

x

Record d'altitude

Berlin. — Une dépêche de la Telegraphen Union, de Innsbruck, annonce que Auguste Piccard et son compagnon Charles Kipfer, sont bien en vie. Ils ont rencontré une équipe de montagnards qui accouraient à leur secours, à l'endroit où leur ballon avait atterri sur un glacier près de la petite alpestre de Gurgl.

La dépêche ajoutait que le professeur Piccard, a dit aux sauveteurs que son ballon avait atteint une altitude de 52,500, soit plus de neuf milles.

x

Quatre votes de confiance pour Laval

Paris. — Maintenus par quatre votes de confiance successifs en chambre des députés, le premier ministre Laval et Aristide Briand comptent vivre des jours plus tranquilles, en attendant la dissolution formelle, lors de l'installation du nouveau président, le 13 juin. La chambre a approuvé une résolution du cabinet par un vote de 332 à 258. La chambre avait auparavant approuvé la politique du gouvernement par les votes suivants: 298 à 263 et 318 à 261. Une autre motion de confiance fut remportée par un vote de 319 à 257.

Agitateurs bolchévistes

Winnipeg. — Le maire R.-H. Webb a exprimé l'opinion que des agitateurs bolchévistes sont responsables des troubles parmi les 1,500 employés qui ont fait une brève manifestation dernièrement aux environs d'une usine locale. Ces agitateurs, dit le maire, ont fait irruption dans la foule, faisant le plus de bruit possible pour ameuter les hommes contre la police.

x

SEULEMENT LES HOMMES MARIES

Saskatoon. — S. H. John W. Hair, maire de la ville de Saskatoon, a déclaré que seuls les hommes mariés et naturalisés citoyens canadiens obtiendraient du travail d'après le programme des travaux publics qu'inaugure actuellement la ville, les sans-travail doivent au moins avoir établi domicile depuis un an et avoir de bonnes recommandations.

x

La vente des produits agricoles

Ottawa. — M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a fait adopter une motion pour que le comité parlementaire de l'agriculture puisse entreprendre une enquête sur tous les problèmes se rapportant à la mise sur le marché ainsi qu'à la vente des produits agricoles.

Cette enquête ne sera probablement pas de nature à retarder la prorogation.

x

Le transport des céréales au Canada

Ottawa — Un député de Vancouver, M. Angus McInnis, a demandé au gouvernement s'il ne jugerait pas opportun, pour remédier au chômage dont souffre le pays, de prohiber que des navires étrangers puissent opérer le transport des céréales entre deux ports canadiens.

M. Bennett a répondu que le gouvernement a l'intention de demander à la Chambre d'adresser une pétition au Parlement de Westminster à ce sujet, de façon à ce que le Parlement canadien soit autorisé à légiférer en cette matière. A l'heure actuelle le gouvernement britannique devrait adopter un arrêté ministériel pour que soit valide un amendement voté par le Parlement canadien à l'Acte de navigation.

M. Bennett est officieusement informé que le gouvernement britannique ne voudrait pas passer un tel arrêté ministériel attendu qu'on est à la veille de légiférer de telle sorte que le Canada n'aura bientôt plus besoin de recourir aux bons offices du gouvernement de Londres en cette matière.

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

L'Estonie à Régina

L'Estonie présentera un étalage national à la Conférence Exposition Mondiale du Grain à Régina en 1932

Beaucoup de cultivateurs de la République de l'Estonie se proposent d'entrer dans les catégories **concurrentes de l'Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Régina l'année prochaine.**

Les directeurs de la Conférence-Exposition viennent *de recevoir un* **avis du Comité national chargé de la participation de l'Estonie à l'évènement de 1932,** *à l'effet que le* **Comité déploie tous les efforts pour encourager** *les cultivateurs de* **l'Estonie à présenter des produits dans les catégories concurrentes de blé, de seigle, d'avoine, de graine de graminées fourragères et de graine de lin à filasse.**

L'Estonie sera également représentée par un étalage national. Le Comité national prépare en effet un **étalage représentant les activités agricole et les progrés de l'instruction dans la République, et il a réservé à cet effet un espace de 300 pieds carrés** *de plancher dans le* **pavillon de la Conférence-Exposition.**

En acceptant l'invitation que le **Canada lui faisait de prendre part à la Conférence-Exposition Mondiale de 1932, le gouvernement de l'estonie annonçait, il y a quelque temps, la nomination d'un comité national. Le personnel de ce comité est maintenant connu; il se compose des suivants: Mihkol Pill, chef de la station de sélection améliorante des plantes, Jogeva, président; Jaak Umarik, M. Sc. en agriculture, chef du Bureau d'instruction agricole et de recherches expérimentales du Ministère de l'agriculture, et Johannes Juhans, chef de la station de contrôle des semences de l'Etat, membres.**

L'agriculture est l'occupation principale des 1,116,000 personnes qui forment la population de la petite République de l'Estonie sur *la côte est de la mer Baltique.* **L'étendue couverte par la République** *est d'environ 18,000 carrés, et quelque 70 pour cent de sa population* **s'occupent de la culture du grain et d'industrie laitière, l'étendue totale cultivée est d'environ 10,800,000 acres, et les principales récoltes sont le blé, le seigle, l'orge et l'avoine. L'industrie laitière coopérative est l'une des principales branches de l'agriculture de la République. Il y a près de 400 fabriques de produits laitiers dont la plupart sont exploités sur une base coopérative.**

Nick Tailinger, de Claresholm, Alberta, autrefois champion du monde pour l'orge, cherchera encore à remporter la même distinction à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain qui doit être tenue à Régina en 1932. Il a semé de l'orge et du blé Reward dont il espère obtenir du grain qui lui vaudra la première place dans les catégories concurrentes de l'Exposition de 1932. Madame Tailinger fait également un essai de pois des champs pour le même objet.

---x---

LA CONFERENCE SUR LE BLE

Rapport officiel de M. Ferguson

Ottawa. — Au début de la séance des Communes, le premier ministre, M. Bennett, a lu un rapport qui lui avait été adressé par M. Howard Ferguson, haut commissaire à Londres, à propos de la conférence internationale du blé. Voici ce texte.

"Voici la décision finale de la conférence du blé, acceptée par tous les délégués:

Acte final de la conférence des pays exportateurs de blé tenue à Londres au bureau du haut commissaire canadien, à Londres, du 18 au 23 mai 1931.

Les pays suivants étaient représentés: Etats-Unis d'Amérique, Argentine, Australie, Bulgarie, Canada, Hongrie, Inde, Pologne Roumanie, République des Soviets, Yugoslavie. Les délégués se sont réunis sur l'invitation du haut commissaire canadien. La conférence a ensuite demandé à M. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada, à présider les séances. A la quatrième session plénière, tenue le 23 mai, le rapport du comité a été présenté à la conférence et il a finalement été adopté sous la forme suivante:

La conférence des pays exportateurs se composant des délégués des pays suivants: Etats-Unis, Argentine, Autralie, Bulgarie, Canada, Hongrie, Inde, Pologne Roumanie, Union des Soviets et Yougoslavie, ayant étudié la situation mondiale du blé est convaincue qu'au nombre des causes de la dépression actuelle des prix du blé, les points suivants devraient être spécialement mentionnés:

1o L'effet de la dépression économique mondiale;

2o Le fait qu'il se produit plus de blé qu'on peut en vendre avec profit;

3o L'absence de renseignements suffisants adéquats au sujet des mouvements du blé, les besoins de *certains pays, et la quantité qui* peut être placée sur les marchés;

4o Le situation incertaine des marchés du blé à l'heure actuelle.

La conférence, reconnaissant la gravité de la dépression économique, croit tout de même qu'on peut faire une contribution substantielle à l'amélioration de la situation actuelle en obtenant une meilleure compréhension des faits regardant une commodité aussi importante que le blé.

La conférence considère que partout où il y a possibilité, on devrait limiter les surfaces consacrées à la culture du blé, par le moyen que chaque pays jugera le plus efficace et le plus pratique.

On a aussi pensé que c'était particulièrement désirable qu'on devrait explorer avec soin toutes les avenues du commerce afin d'utiliser davantage le blé, les aliments, etc.

La conférence juge encore qu'on devrait réunir de quelque façon les renseignements au sujet des stocks disponibles, de la demande et du mouvement du blé, afin de venir en aide aux pays exportateurs de blé pour qu'ils puissent écouler leurs surplus d'une façon ordonnée.

La conférence a donc formé un comité composé d'un représentant de chaque pays représenté à la conférence dans le but de:

1o Soumettre aux pays participant à la conférence une proposition définie, établissant, sous le contrôle du comité de la conférence, une chambre de compensation destinée à fournir les renseignements aux pays exportateurs. Dans ce but le comité aura le pouvoir de recueillir des pays représentés sur le comité, des renseignements complets au sujet des stocks de blé à tous les points d'exportation, des régions affectées à la culture du blé, des perspectives des récoltes, assurant ainsi l'écoulement ordonné du blé sur les marchés du monde. Ces renseignements devraient prendre la forme fixée ainsi qu'être fournis au temps fixé par le comité.

2o Explorer toutes les avenues possibles afin d'assurer la plus grande utilisation de cette importante commodité.

La conférence, [illegible] que l'existence de ce comité permanent développera les liens existants déjà entre les pays exportateurs de blé, propose que ce comité puisse préparer et recommander un agenda d'une future réunion de la conférence à laquelle les pays qui sont représentés à celle-ci pourront étudier les questions qui seront jugées opportunes.

Exécuté à Londres, le 23 mai, 1931.

Notes Agricoles

Une gelée rapide conserve les épis de blé d'Inde frais

Le blé d'Inde est la dernière addition à la liste rapidement croissante des aliments frais que l'on soumet à une gelée brusque. On fait geler le blé d'Inde trois ou quatre heures après l'avoir enlevé du champ. Lorsqu'on le fait dégeler quelques semaines ou quelques mois plus tard, on trouve qu'il a conservé un goût frais et qu'il est bien préférable aux épis de blé d'Inde que l'on envoie frais sur les grands marchés. — Extrait de la Lettre-nouvelles de la réfrigération, Ministère fédéral de l'Agriculture.

---x---

Les arbrisseaux embellissent les abords de la maison

Les arbrisseaux bien plantés prêtent un nouveau charme à la maison et en rehaussent la valeur. Les autorités sont d'accord à dire que l'on obtient les meilleurs effets en plantant les arbrisseaux en bordure à la base de la maison, en laissant la pelouse dégagée. Il faut choisir des arbrisseaux de différente hauteur pour la plantation, les arranger d'une façon irrégulière, afin de cacher l'alignement sans couvrir complètement la fondation.

On trouvera une description d'arbrisseaux utiles dans le Bulletin No 89 du Ministère fédéral de l'Agriculture, préparé par l'horticulteur du Dominion, qui indique également la façon de les planter.

---x---

Economisez sur la nourriture

Les pâturages et les fourrages verts succulents aident à abaisser les frais d'alimentation des porcs. Non seulement ces aliments fournissent une nourriture bon marché, mais ils donnent de la vigueur à l'animal, qui profite mieux des aliments plus riches qu'il reçoit.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture déclare que le cultivateur qui met ses porcs sur un pâturage de navet dont les plants ont six à huit pouces de hauteur, économise plus de cent livres de grain pour chaque cent livres d'augmentation de poids.

Les porcs sont friands de la luzerne et du trèfle rouge, mais les autorités des fermes expérimentales sont d'avis que la luzerne est plus appréciée, surtout lorsqu'elle est donnée très jeune.

---x---

Les haies bien plantées embellissent la maison

Une expérience de quarante années sur la plantation des haies aux fermes expérimentales a fourni toute une richesse de renseignements sur ce sujet. Sur 136 espèces et variétés qui ont été éprouvées, 84 ont survécu aux rigueurs du climat et aux épreuves pour l'adaptation à la ferme centrale. Les renseignements ainsi recueillis sont présentés dans un bulletin de quarante-quatre pages, écrit par l'horticulteur du Dominion. Les leçons tirées de l'expérience acquise dans toutes les provinces font ressortir les variétés utiles pour brise-vents, pour écrans, pour la séparation des propriétés, et pour fins purement ornementales.

---x---

Les sujets de souche contrôlés

Le cultivateur qui cherche à développer sa basse-cour comme une industrie permanente de la ferme, fera bien de prendre en considération les mérites du contrôle de la ponte pour les volailles, surtout dans la mesure où il s'applique au développement de sujets de souche de haute qualité. En se servant d'oiseaux dont la capacité de ponte est bien connue, il peut développer des bandes de poulettes d'une haute aptitude moyenne à la ponte, sans compter que la progéniture des basses-cours contrôlées, que ce soit des poules ou des oiseaux mâles, obtient toujours une prime pendant la saison de reproduction.

---x---

Le prix de transport océanique des bestiaux

Ottawa. — Du premier mars 1927 à date, le prix du transport océanique des bestiaux, entre le Canada et la Grande-Bretagne, a été de $15 par tête, prix qui est sujet à une remise de 10 p.c., pour les bestiaux pesant moins de 1,000 livres. Auparavant le prix du même transport etait de $20 par tête et de $18 pour les bêtes pésant moins de $1,000. C'est le ministre de l'agriculture, M. Weir, qui a fourni ces renseignements à la Chambre, en réponse à une interpellation.

---x---

Association laitière

Près de vingt fermiers de Birch Hills se sont enrôlés dans l'Association d'amélioration des troupeaux de vaches laitières sous la direction du département de l'Agriculture. Ils ont mis leurs troupeaux sous la surveillance d'un inspecteur du gouvernement. Cet employé enregistre la quantité de lait, de gras de beurre et le coût de la nourriture. L'organisation existe déjà à Moose-Jaw, Guernsey, Warman, Saskatoon, Régina, Grenfell, Indian Head, Melfort, North Battleford et Prince-Albert.

Nos fermiers feraient bien d'étudier ce mouvement, de se renseigner auprès du gouvernement sur l'industrie laitière. Actuellement c'est malgré la dépression, une source assurée de revenus réguliers.

---x---

Plants

Près de 1,741,000 jeunes pousses de sapin et d'épinette sont disponibles aux pépinières de Qu'Apelle, Dundurn, Fort-à-laCorne, Beaver Hills, Madge Lake, Mouse Mountain, Pines, Shell River et Big River, d'après une déclaration de Bryant à l'Association Forestière du Canada.

---x---

Les patates

La "Co-operation and Markets Branch du département provincial de l'Agriculture étudie présentement, par l'intermédiaire de 160 sociétés agricoles, la situation relative à la culture et au marché des patates dans le but de faciliter la vente de la prochaine récolte.

L'hon. Buckle, ministre de l'Agriculture a autorisé des leçons de démonstration au sujet de la méthode de classifier les patates et de la façon de les préparer pour le marché. Les municipalités désireuses de renseigner leurs gens n'ont qu'à s'adresser au département.

Ce dernier aidera à la vente de ce produit. Le gouvernement est décidé de prendre des mesures pour développer un marché favorable aux producteurs d'une même région d'utiliser autant que possible la même semence de patates.

---x---

Ver rongeur

D'après les ravages actuels du ver rongeur, on peut prévoir son oeuvre destructrice en 1932 déclare le laboratoire Entomologique du Dominion, dans une récente circulaire. L'humidité est le principal facteur.

Les prédictions s'établissent comme suit:

S'il y a moins de dix jours d'humidité durant la période où les vers rongeurs sont à l'oeuvre, l'an prochain, ils seront plus nombreux. S'il y a une période de 10 à 15 jours d'humidité, lorsque les vers sont à l'état de larve, il y aura diminution l'année suivante.

S'il y a plus de 15 jours d'humidité durant la même période, cet insecte ne fera pas beaucoup de ravages l'année suivante.

Un mai humide détruira le ver rongeur, tandis qu'un mai sec le multipliera. La période de transformation de la larve se termine vers la mi-juin.

---x---

L'inspection gratuite des vaches

Le département de l'Agriculture continue l'inspection gratuite des vaches dans les centres choisis à cet effet. Le département chiffre à 78 le nombre des centres d'inspection. Le fermier doit pour cela peser le lait et prendre des échantillons de gras de beurre. Chaque mois le département publie une liste d'honneur sur laquelle est *inscrit* le nom des vaches qui produisent, au moins 45 livres de gras de beurre durant le mois précédent.

Cette liste donne l'adresse du propriétaire et le record de chaque vache. Les acheteurs consultent très souvent cette liste avant d'acheter. Elle est donc une annonce très utile *au fermier qui veut se lancer* dans l'industrie laitière.

---x---

Le beurre importé au Canada

Ottawa. — Le ministre du Commerce, M. Stevens, a appris à M. Maxime Raymond, Beauharnois, qui s'informait à ce sujet, que le Canada a importé 497,562 livres de beurre au cours du mois dernier: 489,944 livres provenant d'Australie 7,100 livres provenant de la Nouvelle-Zélande et 518 livres provenant de divers autres pays.

Le prix moyen du beurre de crémerie, au Canada, en avril, a été de 32 cents 1-2. Le plus bas prix du beurre de crémerie, en mai, a été de 24 cents.



E. E. BROWN
de London, Ont., le champion vendeur des "Fords" au Canada.

Marché du bétail à Winnipeg

Bouvillons: Bons, $4.00, 4.25; Medium, 3.25, 3.75; Communs, 2.00, 3.00

Génisses: Bonnes, 4.00, 4.25; Medium, 3.25, 3.75; Communes, 2.00 3.00

Veaux: Bons 4.00, 4.25; Medium, 3.50, 3.75.

Vaches: Selectes, 3.00, 3.25; Medium, 2.50, 2.75; Communes, 2.00, 2.25.

Taureaux: Bons, 2.00 2.25; Communs, 1.50, 2.00.

Stocker et Feeders: Bons, 3.50, 3.25; Communs, 2.00, 2.75

Porcs, Bacon Select, 6.75; Pesants, 5.75; Extra pesants, 3.50, 4.50.

Truies: No 1, 4.50; No 2, 2.50, 3.50; Males, 2.25.

Agneaux: Bons, 6.00, 6.25; Communs 1.50, 5.00.

Moutons: Bons, 3.00, 3.50.

---x---

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1 39c; No 2 36c; No 3 31c; No 4 26c.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé—No 1 dur 59; No 1 Nor 58 1-2; No 2 Nor 55 1-2; No 3 Nor, 50 1-2; No 4 46 3-4; No 5 45 1-4; No 6 38 3-4; fourrage 38 1-4; voie 58 1-4.

Avoine—No 2 C.W., 28 1-8; No 3 C.W., 25 1-8; Extra 1 fourrage 25 1-8; No 1 fourrage 22 3-8; No 2 fourrage 19 1-8; rejeté 14 3-8; voie 27 3-8.

Orge—No 3 C.W., 30 1-4; No 4 C.W., 28 7-8; No 5 C.W., 26 7-8; No 6 C.W., 25 7-8; voie 29 5-8.

Lin—No 1 C.W., 1.01 1-4; No 2 C.W., 97 1-4; No 3 C.W., 89 1-4; rejeté 89 1-4; voie 1.01 1-4.

Seigle—No 2 C.W., 33 3-8.

---x---

LES CENTRES

RADVILLE, Sask.

Fête de l'Ascension.

La fête de l'Ascension a été célébrée avec grande solennité à Radville. L'église était remplie. A la messe de 9 heures, il y eut 195 communions. Onze petits enfants ont fait leur première communion. Dans l'après-midi, seize enfants furent enrôlés dans la Confrérie du Saint Scapulaire.

Concours de français.

Cinquante enfants de l'école Saint-Olivier prendront part au Concours de français. Les élèves de l'école Bourassa se joindront à ceux du couvent de Radville le 6 juin.

Décès.

Jeudi, le 21 mai, s'éteignait doucement dans le Seigneur après une longue maladie soufferte avec résignation, Mme Victor Van de Sipe, à l'âge de 64 ans. M. le curé chanta le service, samedi, le 23 en présence d'un concours considérable de parents et d'amis. La défunte laisse pour pleurer sa perte, deux filles et quatre fils.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

Divers.

M. le curé a assisté aux offices du congrès eucharistique de Régina. Le 26, mardi, il est allé prêter main forte à son confrère, M. l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch.

Les RR. SS. Pascal et Pauline sont allées à Régina, mercredi, le 20 mai, pour le congrès.

LAVENTURE, Sask.

Naissances.

—Joseph, Arthur, Laurent, enfant de M. Tancrède Lalondé et Mme Mary Beed. Parrain et marraine, M. et Mme Tos, Arthur Doucet.

—Louise, Solange, Henriette, enfant de M. Lucien Renault et de Eveline Gaboury. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Renault, grands parents de l'enfant.

—Marie, Rollande, Lucienne, enfant de M. Armand Lafond et de Albertine Larose. Parrain et marraine, M. Lucien Lafond et Mlle Rita Larose, oncle et tante de l'enfant.

Tous *trois baptisés le 24 mai.*

—"Il y a peu d'âmes tranquilles, parce qu'il y en a si peu qui prient" P. de Ravignan.

STE-MARTHE, Sask.

Le 16 mai, M. Damase Rajotte de Sainte-Marthe est décédé au sanatorium de Qu'Appelle, à l'âge de 47 ans. Il laisse son épouse née Blanches Paquin; une fille de 13 ans, Léodina et un fils de 11 ans, Léodore. Les funérailles eurent lieu à l'église de Sainte-Marthe, en présence de plusieurs parents et amis. M. Halde, curé de Saint-Lazare, Manitoba, fit la levée du corps et chanta le service. M. Jos Cantin dirigeait la chorale. Les porteurs: MM. Fortunat Hébert, Alcide Robert, Léon Huberdeau, Roméo Fafard, Léopold Fafard et Hervey Plante. Augustin Décelle portait la croix. Conduisaient le deuil, le fils la fille, et l'épouse.

Il y eut de nombreux bouquets *spirituels et des offrandes de messes* pour le repos de l'âme du défunt.

Nous prions la famille d'accepter nos vives condoléances.

— x —

Huit millions de déficit

Wellington. — L'hon. Forbes, premier ministre et ministre des Finances dans le gouvernement de la Nouvelle Zélande accuse un déficit de $8,000,000 pour son pays durant l'année fiscale.

— x —

147,686 personnes ont des pensions

Ottawa. — Il y a au Canada 147-686 personnes qui reçoivent une pension du gouvernement fédéral. Les plus nombreux sont les anciens combattants, au nombre de 86,245 recevant $44,234,232 dollars. La somme totale payée en pension est de $56,757,209.

— x —

Rien n'est pire que d'affadir le christianisme en n'y cherchant que des beautés douces et flatteuses pour notre délicatesse.

Frédéric OZANAM

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

Plus que tout autre et plus que jamais, Eloi Madiot avait besoin de sa présence et des paroles qu'elle savait dire à ceux qui se plaignaient, comme si elle-même n'avait eu d'autre peine que la peine des autres. Il était resté accablé sous le coup de la découverte qu'il avait faite, et incapable de décision. L'idée d'avoir avec Antoine une explication décisive l'épouvantait. Les semaines s'écoulaient, et il retardait toujours. Il s'accusait de lâcheté, et il n'agissait pas. Henriette, le trouvant plus taciturne que de coutume, hésitait à croire que l'âge seul en fût la cause. Elle lui demandait: "Pourquoi ne me dites-vous pas tout? Puisque vous souffrez, je suis là pour savoir?" Mais il ne répondait rien.

Dans la seconde quinzaine de novembre, quelques jours avant la date fixée pour le départ des conscrits, Eloi se décida enfin à faire la démarche qui lui coûtait tant. Il alla attendre son neveu, à la sortie de l'atelier, et lui dit:

—Ecoute, Antoine. J'ai été vif, l'autre soir, parce que tu ne me parlais pas honnêtement de l'armée. On ne peut pourtant pas se quitter comme ça. La veille du départ, c'est vacances. Veux-tu que j'aille te chercher, et que nous prenions un verre ensemble?

L'ouvrier, étonné, défiant comme de coutume, réfléchit un moment, et dit:

—A la condition qu'on ne me parle plus de monsieur Lemarié, je veux bien.

Cette veille du départ arriva.

XXIII

Dès huit heures du matin, Eloi Madiot avait commencé une "tournée" pour célébrer l'entrée d'Antoine à la caserne. Les conscrits devaient être rendus le lendemain à la Roche-sur-Yon; Antoine prendrait donc, avec les camarades, un train du soir.

Il était midi. L'oncle et le neveu avaient fait d'abord une station à la Croix de Fer, vieil hôtel situe près des ruines de l'usine Lemarié, où l'habitude ramenait le vieux cloueur de caisses. De là, à travers le quartier des ponts, ils s'étaient rendus sous les treille d'un cabaret de banlieue, non loin de la prairie de Mauves, " un endroit fameux, disait Eloi, où il y a un petit muscadet de Loire si drôle qu'on danse en le voyant". Il dansait un peu avant de l'avoir vu- congestionné par la fouettée d'air vif qui descendait la Loire. Il fêtait l'entrée au régiment. Des souvenirs qu'il tenait pour glorieux, pour une sorte de devoir militaire, lui représentaient cette veille de départ comme un jour de vacarme et d'ivresse. Et tout ce qu'il avait gardé d'entrain et de jurons était dehors. Il parlait haut d'entrain et de choses lointaines d'une armée qui n'est plus, citant des noms, à jamais obscurs, d'officiers qu'il avait connus et de villages où il avait campé. De son bras gauche encore raidi par la blessure, il tirait, il traînait presque ce pâle neveu, chétif à côté de lui, et qui ne comprenait point. Par la gaieté, le vieux semblait le plus jeune; sur ses fortes épaules, sa tête rouge et blanche dodelinait. En passant devant les marchandes de légumes, assises entre leurs paniers comme dans une niche verte, il abaissait les yeux sur le chapeau mou qui lui frôlait l'épaule, et souriait dédaigneusement pour faire entendre: "Voilà les conscrits d'aujourd'hui! Est-ce que ça me ressemble? Voyez, mes belles, ce que nous étions, ce que nous sommes!"

L'autre, souple, les yeux fureteurs se laissait conduire, pas plus troublé que d'habitude. A présent, ils avaient retraversé la ville, sans savoir pourquoi, et incapables de déjeuner, sentant le besoin de combattre la fatigue qui grandissait, ils étaient attablés au fond d'une gargote de la rue Saint-Similien, Aux Sept Frères Tranquilles. Eloi, assis à *contre-jour, continuait de parler* avec une animation croissante. Mais la figure du vieil ouvrier avait cessé d'être expressive. Elle n'obéissait plus que malaisément à l'effort de l'idée, et ce n'était qu'une obéissance partielle, un mouvement de la mâchoire, qui n'intéressait ni les yeux, ni le front, ni les joues, fixés dans l'hébétement de l'alcool. Antoine, acoté contre le mur, ne buvait plus. Tous deux, sur la table de marbre, ils prenaient et soulevaient de temps à autre un verre de mauvaise absinthe, en disant: "A la tienne! — A la vôtre!" Mais l'oncle seul ouvrait la bouche pour essayer de boire, et, à chaque coup, des gouttes de liqueur verte, échappées et coulant entre les poils rasés de sa barbe, le faisaient frissonner comme une brûlure. Cela l'irritait et l'excitait autant que ce qu'il avait bu.

La salle était pleine d'une fumée de ragoût, qui mouillait le plafond. Des habitués mangeaient aux tables *les plus voisines* de la devanture basse, que voilaient jusqu'à la deuxième vitre des rideaux de lustrine verte. Aucun ne semblait entendre la discussion *qui s'animait,* la voix de chantre d'Eloi Madiot, le fausset traînant d'Antoine. Seule, une grande fille rousse et lasse, la serles plus voisines de la devanture un rayon de soleil dans les cheveux, le coude appuyé sur la tringle du rideau, épiait du coin de l'oeil et sans tourner la tête ce petit mécanicien qu'elle connaissait.

—Enfin, *de mon temps,* disait l'oncle, on était plus gai que ça, la veille du départ. T'as pas l'air d'un conscrit!

—Je vous ai dit mon avis là-dessus, mon oncle, et je n'en change pas tous les jours. Je vas au régiment comme à mon malheur.

Il *achevа sa pensée d'un geste* de la main et de la tête rejetées en arrière, qui signifiait: "J'aurai tout le temps l'idée d'en sortir, et tous les moyens me seront bons."

Le vieux, qui ne pouvait se retenir de donner des conseils, trop *enfoncé d'ailleurs* dans l'ivresse pour remarquer la violence froide de ces mots d'Antoine, poursuivit:

—Tu verras: suffit de se mettre *bien la théorie dans l'esprit,* et d'obéir aux chefs, et puis de regarder comment font les autres. Pas trop de boisson, au régiment. Pas trop de femmes non plus... Les officiers n'aiment pas que les soldats aient un ménage en ville...

Il cligna l'oeil droit, et ajouta:

—Si tu as une petite amie, Antoine, ne l'emmene pas!

Et le pauvre homme crut que son neveu riait, tandis qu'Antoine frémissait, atteint au fond de son être, car il l'aimait, lui aussi, la *malheureuse fille qu'il allait quitter.*

L'oncle se força un peu pour rire, afin d'être à l'unisson, et, trouvant l'occasion favorable pour poser la question depuis si longtemps réservée:

—Je pense que tu as mauvaise tête, Antoine, mais que tu voudras tout de même faire honneur à la famille, à moi d'abord, et puis...

Une voix sifflante et basse l'interrompit.

—La famille?

—Eh bien! oui, dit le bonhomme, la famille, ta soeur *et moi...*

—Faut pas me la faire, le vieux! Je la connais, ma famille, et je sais que j'ai été volé, volé, volé, entendez-vous!

Antoine s'était courbé sur la table, tout près de l'oncle Madiot qui faisait signe de sa mauvaise main: "Pas si haut! pas si haut!" Il entendait les glissements de pieds des clients qui écoutaient. La servante rousse, au bout de la salle, se renversa sur sa chaise *en riant.*

—Eh! là-bas, vous autres, faut pas vous battre!

Mais le jeune homme, emporté par la rancune qui avait fait dévier toute sa vie, continuait, jetant ses mots à la face du vieux:

—Oui, j'ai été volé par celle qui n'avait pas de droits chez nous! Elle m'a pris ma part de tout. Vous, l'oncle Madiot, vous m'avez trompé

—C'est pas vrai; je n'ai rien dit.

—Mais je sais tout, j'ai appris tout. Le jour où je l'ai su, je suis parti pour ne plus vous voir. Je n'ai jamais rien été chez vous, et elle y a toujours fait la loi. Dites donc que ce n'est pas vrai? Niez-le donc? Pourtant je suis le fils du père Madiot, moi! Quand je la rencontre, le coeur me tremble de jalousie.

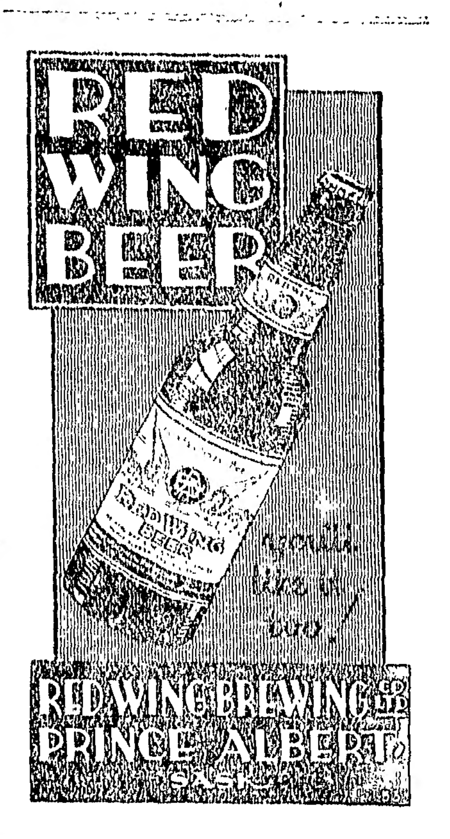
—Antoine, tais-toi maintenant tais-toi!

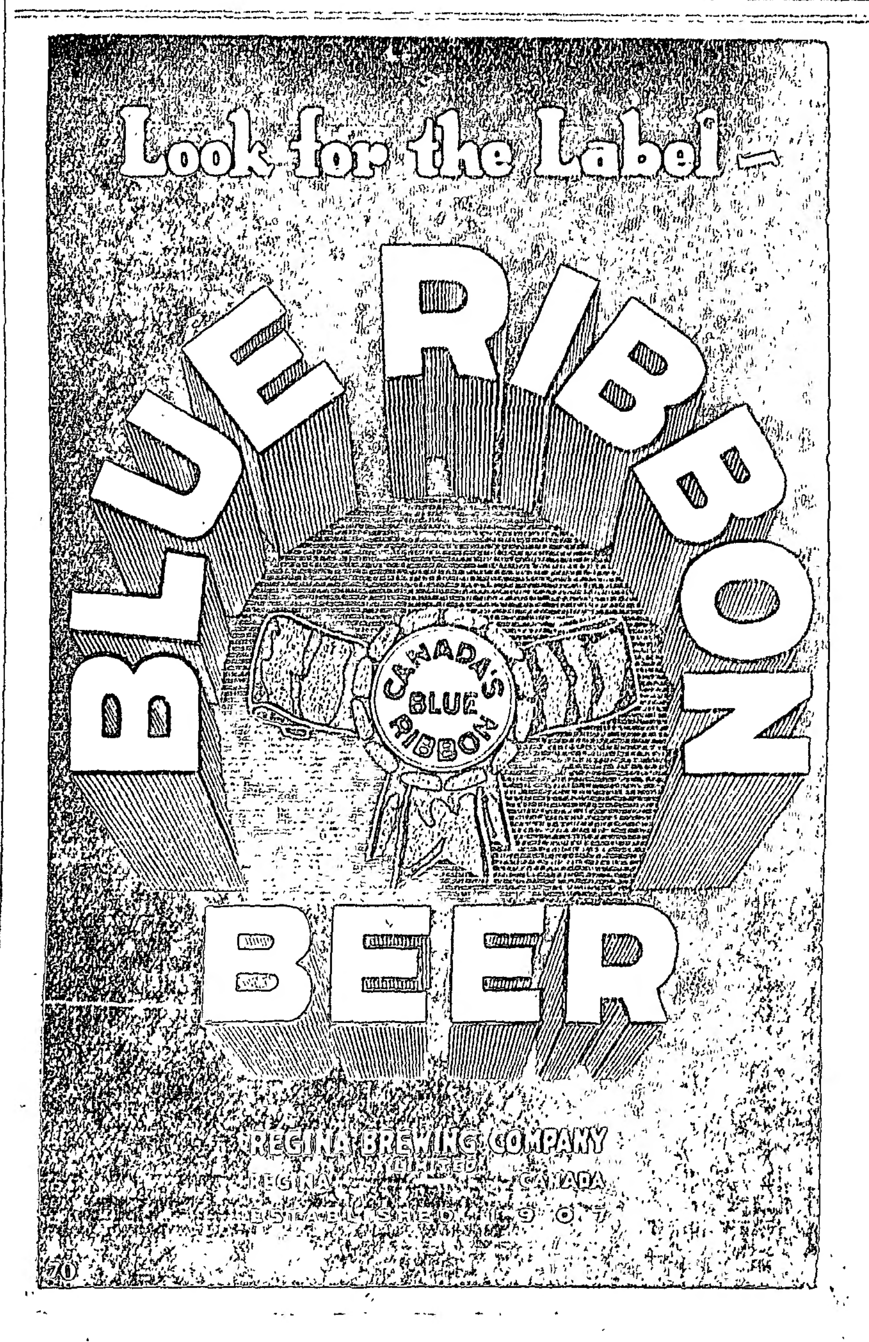
—Si c'est ça ce que vous êtes venu chercher, vous êtes servi; je la déteste!

A ce mot-là, Antoine s'était levé. Il ne faisait plus attention à l'oncle Madiot, qui courbait de honte ses grosses épaules. Il regardait, autour de la salle, les consommateurs devenus attentifs, et qui tournaient la tête, cauteleusement, du côté du bruit. Mais, au fur et à mesure qu'ils rencontraient les yeux gris de l'ouvrier, ils se remettaient à considérer leur verre, comme indifférents à tout le reste. Quand il jugea le cabaret rentré dans l'ordre, Antoine tira de son gousset une pièce de quarante sous, et la jeta sur le marbre.

—C'est moi qui paye, dit-il tout haut.

(à suivre)





Prince-Albert

—Son Ex. Mgr Prud'homme nous a quittés pour voler auprès de Son Ex. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, dangereusement malade.

—Dimanche soir, eut lieu à la cathédrale la cérémonie du couronnement de la sainte Vierge.

En l'occurence, un trône jonché de fleurs avait été artistement dressé. Un groupe de fillettes, personnifiant des anges, encerclaient la statue de Marie. Une longue procession de jeunes filles coiffées de voiles et couronnes déposèrent des fleurs au pied de leur Mère.

L'une d'entre elles lut l'acte de Consécration.

Le R. P. Jan dit quelques mots en s'inspirant du tableau. Il sut toucher et convaincre.

Le nef était bien occupée. Les assistants garderont un bon souvenir de cette clôture solennelle du mois de mai.

—Le Bishop Lloyd a donné sa démission comme pasteur de l'Eglise Anglican du diocèse de la Saskatchewan, au synode anglican qui se tient actuellement en ville.

—L'hôpital Victoria est en très mauvaise passe au point de vue financier. Le bureau des gouverneurs a résigné pour aider la solution du problème, c'est-à-dire la solde de $30,000. Un bureau temporaire a été choisi. Le 23 juin un règlement sera soumis aux électeurs leur demandant de décider si le bureau des gouverneurs doit être nommé par le conseil de ville. Si oui, il établira un bureau permanent.

—L'hon Weir, ministre de l'Agriculture, a choisi Prince-Albert, comme premier endroit d'Exposition. Trois régions sont désignées pour Expositions. Le but de ces expositions est de provoquer l'émulation chez les fermiers et de leur montrer comment tenir une ferme modèle. Il y aura un octroi de $1,000 en prix.

—Vingt-deux vagabonds comparurent devant le juge Pennefather. Ce dernier les somma de quitter la ville en vingt-quatre heures.

—M. A. E. Erwing, commissaire du recensement a commencé le dénombrement de la population de la ville. Que nos gens ne craignent pas de dire à Monsieur le commissaire qu'ils sont Franco-Canadiens et parlent français. C'est le moment d'afficher leur nationalité.

x

Concessions aux soldats

Les vétérans de la grande guerre, obtiennent de nouvelles faveurs. Ils ont maintenant, d'après le plan de colonisation du gouvernement de la Saskatchewan, l'avantage de $80.00 par quart de section.

Un ordre-en-conseil a été publié le 16 mai. Sur les terres vendues, $1.00 l'acre, ils ont une réduction de cinquante pour cent, et dix pour cent sur celles qui se vendent $5.00 l'acre.

x

Prévention du feu

Au cours du mois de juin, A. E. Fisher, commissaire provincial du feu, donnera une série d'instructions sur la façon de combattre le feu. C'est un sujet très pratique pour les gens des villes, des villages et des municipalités. Le 4, conférence à Weyburn, le 9 à Swift Current, le 12 à North Battleford. M. A. E. Fisher utilisera les vues animées pour illustrer ses leçons.

x

Les terrains du sud-ouest

D'après les résultats des études du terrain poursuivies par des membres de l'Université de la Saskatchewan seulement cinquante pour cent des terrains sud-ouest de la province sont propres à la culture du blé.

George Keen

On a demandé à la "Coopération and Markets Branch" du département de l'Agriculture de la province de tracer un itinéraire à George Keen, rédacteur du "Canadian Cooperator", et secrétaire de l'Union coopérative du Canada". Il sera accompagné d'un membre de la section provinciale de l'association. Ils auront des entrevues avec les Chambres de Commerce et autres conseils au sujet de relations commerciales réciproques avec la "Cooperative Whosale Society" de l'Angleterre.

x

Quatre écoles détruites par le feu

Yorkton. — Quatre écoles publiques ont été brûlées dans le district de Veregin. Les officiers de la R.C.M.P., croient que le feu a été mis par un incendiaire.

La session sera longue

Le budget cette semaine — Quelques résolutions mises à l'étude — M. Bourassa et le communisme — M. McIntosh et le drapeau canadien — Les crédits se votent rapidement

(SPECIAL AU PATRIOTE)

Ottawa. — A l'heure où paraitra cette chronique M. Bennett, qui remplit le porteteuille des Finances en même temps que ceux de premier ministre et de Secrétaire des Affaires extérieures, aura prononcé son premier discours du budget. L'événement était attendu avec impatience, et aux dernières heures qui précédaient immédiatement le discours, il devenait clair que les changements au tarig ne seraient ni importants ni nombreux. Tout de même la session durera encore plusieurs semaines, et la prorogation se laissera attendre qu'à la première semaine de juillet sans doute.

Au nombre des résolutions importantes étudiées cette semaine se trouvent celles de M. Henri Bourassa sur nos relations commerciales avec le Russie, et de M. McIntosh, sur l'opportunité d'avoir un drapeau exclusivement canadien.

M. Bourassa, dans un excellent discours, a montré de quelle façon le communisme pouvait devenir dangereux pour le Canada, et a indiqué au gouvernement les remèdes dans la dernière encyclique de N. S. P. le pape Pie XI

Les crédits des Travaux publics sont à peu près tous votés, et pour les autres minitères, il y en a de fortes tranches d'adoptées aussi. Les obstacles à leur adoption ne paraissent pa devoir se multiplier outre mesure.

Arrêtes du conseil

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a vigoureusement reproché au gouvernement, cette semaine, de gouverner le pays par des arretés au conseil, et de ne pas demander assez souvent l'approbation du Parlement aux décisions de ce genre. Il a fait son discours en marge d'une demande d'étudier les subsides, et l'a terminé par l'amendement suivant:

La Chambre considère que l'habitude grandissante de décider par décret ministériel d'importantes affaires d'intérêt public est un empiètement sur les fonctions et les privilèges du Parlement, et une violation du principe du gouvernement responsable.

L'occasion du discours de M. Bourassa a été un décret ministériel du présent gouvernement décrétant que le Canada ne ferait plus de commerce avec la Russie des soviets. Tout le problème se résout à celui-ci: notre politique extérieure, diplomatique ou commerciale ,sera-t-elle décidée par le parlement, ou bien par le cabinet sans le parlement? Dans le passé on a agi exclusivement par décrets ministériels, et les deux grands partis politiques du Canada ont péché grandement dans ce sens. Nous en avons une preuve en 1921, alors que le traité commercial, préparé par M. Meighen, a été signé par M. Mackenzie-King l'année suivante. Vint ensuite l'incident Arcos, de Londres, 1927. La Grande-Bretagne brise ses relations avec la Russie, et le Canada suit de près dans la même direction.

Parlant comme chrétien, comme croyant, comme anticommuniste, comme ami des institutions britanniques et de la liberté, M. Bourassa dénonce le capitalisme américain comme directement contraire aux principes du christianisme et de la liberté véritable. De plus, de qui tenons-nous notre mandat d'enseigner des leçons aux autres nations, et leur signifiant notre désapprobation pour les doctrines qu'elles professent ou les libertés qu'elles chérissent, à tort ou à raison?

Le décret ministériel que je dénonce, ajoute M. Bourassa, est à base de préoccupation religieuse et sociale. Depuis quand nos principes religieux nous défendent-ils d'acheter du charbon à la Russie? Surtout quand nous nous mettons à genoux devant Moscou pour vendre avec eux notre blé? C'est le sens de la conférence du blé qui se tient actuellement à Londres, sous la présidence de M. Ferguson, notre haut-commissaire en Grande-Bretagne, et où les soviets ont été officiellement invités sans que la Grande-Bretagne le soit. Il y a dans cette conduite des sujets d'étonnement considérable.

Si le présent gouvernement a voulu donner un exemple à l'univers par ce décret ministériel mettant l'embargo sur certains produits russes, pourquoi n'a-t-il pasfaitapprouver ce décret par les Chambres? L'objet en vue n'aurait-il pas été mieux atteint?

M. Bourassa parle ensuite des dangers du communisme. Il se défend de donner dans l'optimisme ou dans le pessimisme, et il est d'avis que les troubles sociaux qui feront leur apparition au Canada viendront non pas de telles ou telles nations malades de tels ou tels maux économiques, mais des malaises mêmes du Canada, et non d'ailleurs. C'est, dit-il, une loi de l'histoire que les révolutions ont leur source, non pas dans la conduite des autres nations plus ou moins éloignées, mais dans les conditions des pays où elles se produisent.

Le député fait ensuite des commentaires sur la récente encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XI qui dénonce, il est vrai, le communisme et le socialisme, mais qui cherche le salut chez les puissants de ce monde: législateurs, politiques, ploutocrates, et demande une meilleure distribution de la richesse. Les Pontifes ont toujours prêché que l'autorité appartient à l'Etat, et non pas aux personnages influents, satellites dangereuses parce qu'inconscientes, qui gravitent autour de lui. Aux Etats-Unis les rôles sont renversés, et notre voisinage nous fait du mal sous ce rapport.

A propos de propagande, M. Bourassa trouve autrement efficace la propagande des Français d'il y a cinquante ans que celle des Russes d'aujourd'hui. Et nous n'avons pas rompu nos relations commerciales avec la France? Pourquoi alors se montrer plus rigide avec le Russie? Si nous ne voulons pas des malaises dont souffrent à l'heure qu'il est les soviets, voyons à supprimer des systèmes divers qui nous entourent les causes qui les ont produits chez eux.

En terminant M. Bourassa a donné lecture de son amendement, cité plus haut.

Enseignement technique

Le gouvernement a fait adopter aussi cette semaine une résolution accordant aux provinces canadiens, pour fins d'enseignement technique une somme annuelle de $750,000 à être divisée entre les provinces proportionnellement à la population de chacune. Les provinces qui accepteront ces octrois ne seront plus liées par les conditions de l'arrangement précédent, et pourront les affecter à quoi que ce soit appartenant à l'enseignement technique: bâtisses, outillage, professeurs etc., et même l'enseignement technique agricole pourra en bénéficier. L'arrangement est pour 15 ans.

De 1919 à 1929 le pays avait mis ainsi à la portée des provinces un million par an, et en 1929 le gouvernement King a tout simplement supprimé ces octrois. M. Mackenzie-King a expliqué que la discontinuation de ces octrois fédéraux n'avait pas été décidée sur la question du principe de l'enseignement technique, mais sur celui des pouvoirs des provinces et du fédéral, en matière d'instruction publique. Depuis un quart de siècle, dit-il, les obligations fédérales, du fait de la guerre et pour d'autres causes, ont été décuplées, tandis que celles des provinces sont demeurées à peu près les mêmes. Pourquoi alors un pauvre ferait-il des cadeaux à plus riche que lui?

Finalement la résolution a été passée et les provinces auront, pour 15 ans au moins, trois-quart de millions de dollars à se partager chaque année.

Un drapeau canadien

Un autre débat, amorcé par M. MacIntosh, M.P., de la Saskatchewan, a étudié l'utilité d'avoir un drapeau exclusivement canadien. Le parrain de cette résolution, demandant un drapeau, a expliqué les raisons qui militent en faveur de cette innovation. Naturellement il conviendrait de placer sur le champ du drapeau le Union Jack à une place d'honneur, pour marquer notre union à l'empire britannique; mais il s'agirait d'avoir aussi, sur ce drapeau, des marques exclusivement canadiennes. L'Australie a son drapeau, l'Afrique du sud, le sien, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande ont chacun le sien. Pourquoi pas le Canada?

M. Armand Lavergne a abondé dans ce sens, mais en rappelant que les grands adversaires du mouvement ont été, dans le passé, les libéraux précisément.

Cette discussion eut lieu l'apres-midi de la fête de l'Ascension, et à l'ajournement de six heures elle n'était pas encore terminée.

Les crédits

Les crédits des divers départements se votent assez rapidement, et dans une couple de semaines, s'il n'y a pas trop d'accident le vote en sera terminé. Restera le budget, que l'on connaitra sans aucun doute à l'heure où paraîtra cette chronique.

OUTAOUAIS.

Douleurs rhumatismales

"J'ai été affligé de douleurs rhumatismales et de constipation pendant plus de dix ans et j'ai employé toutes sortes de remèdes sans obtenir de résultats satisfaisants. Huit bouteilles de Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles de liniment Oléole m'ont fait tant de bien que je jouis maintenant d'une parfaite santé," écrit M. Jos Trottier de Baldur, Man. Ces remèdes éprouvés ont été de grande valeur dans le traitement des soi-disant douleurs rhumatismales; des milliers ont attesté leurs bienfaisants résultats. On les obtient seulement chez les agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.